



## Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**7081<sup>e</sup>** séance

Jeudi 12 décembre 2013, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Araud . . . . .	(France)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M <sup>me</sup> Perceval
	Australie . . . . .	M. Quinlan
	Azerbaïdjan . . . . .	M. Mehdiyev
	Chine . . . . .	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Power
	Fédération de Russie . . . . .	M. Churkin
	Guatemala . . . . .	M. Rosenthal
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Maroc . . . . .	M. Loulichki
	Pakistan . . . . .	M. Masood Khan
	République de Corée . . . . .	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda . . . . .	M. Nduhungirehe
	Togo . . . . .	M. Menan

### Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Paix et sécurité en Afrique**

**Le Président** : Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général et aux autres éminents représentants présents.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale, à participer à la présente séance. Je souhaite la bienvenue à M. Kim, qui participera à la présente séance par visioconférence.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel; l'Ambassadeur Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies; et M. Michel Reveyrand de Menthon, Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** : Monsieur le Président, je vous remercie très profondément d'avoir organisé cette séance. Nous sommes réunis ici pour honorer notre engagement à l'égard des populations du Sahel à un moment où les besoins sont immenses.

Cette séance du Conseil de sécurité fait suite à la visite que j'ai effectuée au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Tchad le mois dernier avec la Présidente de la Commission de l'Union africaine, les Présidents de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement et le Commissaire européen au développement. Nous nous sommes rendus dans ces pays pour témoigner notre solidarité, souligner le lien existant entre la paix et le développement et prendre l'engagement de poursuivre notre appui.

Pendant la visite, la Banque mondiale et l'Union européenne se sont engagées à fournir plus de 8,2 milliards de dollars à la région. Nous aurons plus de précisions aujourd'hui concernant les modalités d'octroi de ces fonds. Par ailleurs, nous entendrons un exposé de mon Envoyé spécial, M. Romano Prodi, sur

les progrès que nous avons réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Et M. Tête António, le représentant de l'Union africaine, nous présentera le point de vue du continent sur tous ces éléments.

À chaque escale pendant la visite, j'ai eu des entretiens approfondis avec les dirigeants nationaux, qui s'emploient à relever les défis et à trouver des solutions.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Nous avons franchi une première étape importante au Mali durant la réunion régionale. Les ministres africains et des représentants des organisations et institutions financières régionales et internationales se sont réunis en vue de renforcer la coordination et de remédier à la fragilité du Sahel. Ils se sont félicités de la création par la Banque africaine de développement d'un fonds d'action, qui permettra de faire démarrer des projets sous-financés et contribuera au développement à long terme. À l'avenir, les ministres se rencontreront deux fois par an pour adapter les solutions aux problèmes du Sahel.

J'ai également effectué une visite très émouvante à Tombouctou. La population sur place tente de se remettre des violations de ses droits fondamentaux et des troubles. Il m'a été donné de voir les trésors culturels endommagés lors des attaques. C'est une terrible perte pour le Mali et pour notre patrimoine mondial commun, mais, avec l'aide de l'UNESCO, nous sommes en train de prendre des mesures pour sauvegarder ce patrimoine. Je condamne toutes les attaques contre des lieux de culte, et je lance un appel à la réconciliation et à l'application du principe de responsabilité.

Nous devons continuer de renforcer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Le Mali a accompli des progrès sur la voie du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Le premier tour des élections législatives s'est déroulé dans le calme. Toutefois, le processus politique entre le Gouvernement et les groupes armés a pris du retard. Je demeure préoccupé par l'insécurité dans le nord du pays.

Dans toute la région, les actes de terrorisme, le trafic d'armes, de drogue et de personnes et les autres formes de criminalité transnationale organisée menacent la sécurité. Nous devons accentuer nos efforts pour lutter plus efficacement contre les crises alimentaires qui touchent le Sahel. Nous devons également améliorer les conditions de vie des communautés d'origine des

migrants tout en offrant aux migrants davantage de possibilités légales de travailler à l'étranger. En raison de la taille de la région du Sahel et de la porosité de ses frontières, ces problèmes ne pourront être réglés que si les pays de la région travaillent de concert. L'ONU continuera de déployer des efforts pour promouvoir la sécurité, la bonne gouvernance et la résistance.

Je suis revenu de ma visite avec une idée claire, à savoir que nous devons faire beaucoup plus pour lutter contre la pauvreté, autonomiser les femmes, créer des possibilités d'emploi pour les jeunes et veiller à ce que l'ensemble de la population du Sahel dispose de tous les moyens nécessaires pour bâtir un avenir meilleur.

Je remercie par avance les membres du Conseil de leurs vues sur les moyens d'y parvenir, et je compte sur tous les partenaires pour tenir leurs promesses afin que cette ambition puisse rompre le cycle de la pauvreté et de l'insécurité et marquer le début d'une nouvelle ère de prospérité et de stabilité pour tous.

**Le Président** : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Jim Yong Kim.

**M. Jim Yong Kim** (Banque mondiale) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir et un privilège que de participer à la présente séance d'information, et je vous remercie, Monsieur le président, de m'avoir invité.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général, la visite conjointe au Sahel était une occasion historique d'appeler l'attention internationale sur une région souvent négligée. Nous sommes tous extrêmement reconnaissants au Secrétaire général de son rôle de chef de file en réunissant l'ONU, l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne et le Groupe de la Banque mondiale pour ce voyage, présentant un front uni à l'appui du Sahel.

Nous devrions également tous remercier vivement le Gouvernement français et le Président Hollande pour la décision courageuse d'envoyer des contingents français pour contribuer à la stabilisation d'une grande partie du Sahel. Sans ces contingents, notre mission conjointe, menée par le Secrétaire général, n'aurait probablement jamais pu être réalisée. Nous sommes également très reconnaissants à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali pour son action efficace, que nous avons pu observer directement durant cette visite.

Le message que nous faisons passer aujourd'hui doit être sans équivoque : le monde appuiera le Sahel. Notre visite conjointe du mois dernier nous a tous donné une meilleure idée des problèmes auxquels se heurtent les populations et les dirigeants de la région du Sahel. Elle a renforcé ma conviction que, si nous œuvrons de concert, nous pouvons proposer des solutions aux problèmes de la région qui pourraient apporter de véritables changements. J'ai quitté le Sahel plein d'espoir et d'optimisme. Une des conclusions que nous avons tirées de notre visite est qu'une approche coordonnée et régionale est nécessaire pour nous attaquer aux principaux problèmes de développement de la région. La création récente de la plateforme de coordination est exactement ce dont la région a besoin. Les ministres des affaires étrangères des pays du Sahel se réuniront tous les six mois pour fixer des priorités communes, et nous nous félicitons que les dirigeants maliens président cette plateforme de coordination durant ses deux premières années d'existence.

Durant cette visite, le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à consacrer 1,5 milliard de dollars à de nouveaux investissements régionaux au cours des deux prochaines années. Cela vient s'ajouter aux importants programmes de pays déjà en cours. Ces nouveaux fonds appuieront des priorités régionales majeures, notamment des filets de protection sociale pour aider les familles à supporter les pires effets des difficultés et catastrophes économiques. Ils appuieront également le secteur privé en encourageant l'entrepreneuriat et un climat plus propice aux investissements. Je suis très heureux de signaler qu'il y a une semaine exactement, notre Conseil des gouverneurs a approuvé la première partie de cet ensemble de mesures – le Projet de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages multiples du bassin du fleuve Sénégal, d'un montant de 228 millions de dollars. Ce projet profitera à des pays tels que le Sénégal, la Mauritanie et le Mali en améliorant la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et la production alimentaire.

Il est absolument essentiel que nos activités appuient l'autonomisation sociale et économique des femmes. Nous devons mobiliser l'énergie de tous les citoyens, des femmes en particulier, afin de construire un avenir sûr et prospère pour la région. Durant cette visite, conjointement avec le Président nigérien, nous avons lancé un appel collectif à l'action pour ce qui est de l'autonomisation des femmes et des questions démographiques. Dans le cadre de nos investissements, nous nous sommes engagés à consacrer 200 millions de

dollars au règlement de ces problèmes. Le Groupe de la Banque mondiale peut apporter un nouveau niveau d'appui au Sahel en raison de la participation de nos donateurs qui soutiennent notre fonds pour les plus pauvres – l'Association internationale de développement (IDA). Nous apprécions vivement les contributions des donateurs à l'IDA, car ces fonds permettent de financer des programmes qui concourent à la création des emplois favorisant l'autonomisation des femmes et la mise en place d'infrastructures telles que des routes et des systèmes d'irrigation, en particulier pour des pays et régions fragiles.

Les populations du Sahel sont depuis bien trop longtemps aux prises avec une croissance économique trop faible. Elles ont subi de dures conditions météorologiques en même temps qu'une période de famine. Elles ont souffert des fléaux étroitement liés que sont des taux de fécondité élevés et le plus grand nombre de décès de mères et d'enfants au monde. Cet état de chose regrettable n'est en rien naturel ou prédéterminé. Pendant trop longtemps, nous avons manqué à notre devoir envers le Sahel. Nos faibles aspirations traduisent notre incapacité de voir au-delà de problèmes bien réels. Je voudrais cependant être clair : les populations du Sahel n'ont pas de faibles aspirations pour elles-mêmes. Elles ont des aspirations très élevées, et nous devons y donner suite comme il se doit.

Quand je me trouvais à Tombouctou, un groupe de personnes diverses avaient toutes le même message. Elles veulent simplement ce que chacun d'entre nous veut : un bon travail, une bonne éducation, l'accès à des soins de santé de qualité et l'espoir d'une vie meilleure pour leurs enfants. Au Burkina Faso, des dirigeants d'entreprise nous ont dit être prêts à investir davantage, mais qu'ils avaient besoin d'un meilleur accès à une énergie abordable. Aujourd'hui, au Burkina Faso, l'électricité coûte à la population 74 cents par kilowattheure, soit près de sept fois plus que ce que nous payons ici, à Washington. Le Burkina Faso devrait tout de même connaître une croissance de 6% cette année et l'année prochaine. Nous ne pouvons qu'imaginer ce que serait le taux de croissance du Burkina Faso si l'énergie y était abordable.

Nous devons tous avoir de plus grandes aspirations pour le Sahel, afin qu'elles soient aussi élevées et ambitieuses que les aspirations des populations de cette région. Nous devons montrer notre solidarité avec elles en apportant un appui efficace et pragmatique. La vie des populations du Sahel peut être transformée. Elles

ont juste besoin de notre mobilisation soutenue en faveur de leur vision d'une vie meilleure. Je compte bien travailler avec tous les membres du Conseil pour que cela devienne réalité.

**Le Président** : Je remercie M. Jim Yong Kim de son exposé.

Je donne la parole à M. Prodi.

**M. Prodi** (*parle en anglais*) : Il s'agit probablement de mon dernier exposé officiel au Conseil de sécurité en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel puisque mon mandat prendra fin le 31 janvier 2014 même si, évidemment, je serai ensuite à l'entière disposition du Secrétaire général. Je voudrais donc commencer par exprimer mes plus vifs remerciements pour l'appui qui m'a été apporté par le Conseil de sécurité ainsi que pour la confiance que le Secrétaire général m'a accordée pour mener cette mission difficile.

Le Secrétaire général m'a chargé d'élaborer une stratégie pour la région qui combine les efforts en cours tout en mettant en place des mesures à même d'aider les gouvernements de la région à maintenir la paix et la sécurité à long terme. Le rapport du Secrétaire général sur le Sahel (S/2013/354), publié en juin, était le point d'orgue de la phase d'élaboration de la stratégie de ce processus et a marqué le début de la phase de mise en œuvre. De nombreux facteurs continueront d'avoir des incidences sur nos efforts au Sahel et doivent être pris en compte au moment d'appliquer cette stratégie.

Premièrement, la région sera en concurrence avec d'autres crises aussi graves dans le monde et aura du mal à maintenir l'attention internationale sur elle. Je le dis parce que l'attention baisse. Deuxièmement, le contexte économique mondial actuel restreint l'action des mécanismes de financement traditionnels et des donateurs. Troisièmement, la sécurité et la gouvernance sont étroitement liées, et il sera extrêmement difficile de faire des progrès dans un de ces domaines sans en accomplir dans l'autre. Les efforts de lutte contre les extrémistes et les séparatistes ne peuvent donner de résultats si aucun progrès important n'est réalisé en matière de bonne gouvernance. Enfin, sans conditions de sécurité raisonnablement stables, les activités de développement et les activités humanitaires ne peuvent faire ressentir leurs effets. La paix et le développement sont liés.

En gardant ces facteurs à l'esprit, je m'efforce de mettre le plus en évidence possible les problèmes

auxquels le Sahel se heurte. J'ai rencontré de nombreux chefs d'État dans le monde entier pour les sensibiliser à la question du Sahel en tant que problème mondial majeur. En vue de donner des moyens d'action aux populations locales au niveau de la base, mes efforts ont notamment pris la forme de visites dans la région, d'échanges avec les chefs d'État respectifs et de consultations avec de hauts responsables d'États Membres clefs. J'ai également pris part à plusieurs forums multilatéraux consacrés à la situation au Sahel. J'ai également décidé de faire participer, autant que faire se peut, des spécialistes locaux d'universités, d'instituts de recherche et de gouvernements de la région du Sahel à l'identification des secteurs et projets qui seraient essentiels pour entamer un solide processus de développement.

La stratégie de développement définit cinq priorités : l'agriculture, l'énergie renouvelable pour l'électrification, l'infrastructure, l'éducation et la santé. Ces idées ont été ensuite partagées et fait l'objet d'un débat avec les parties prenantes, dont les gouvernements de la région. Cette stratégie a donc été le résultat d'un processus d'autonomisation des Sahéliens, et la mise en œuvre devrait procéder de la même manière.

La visite effectuée récemment dans la région par le Secrétaire général et par d'autres représentants a constitué à cet égard un événement important qui fera beaucoup pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation dans la région du Sahel. Mais ne faire qu'appeler l'attention sur le Sahel serait insuffisant; les populations de la région ont besoin de ressources considérables. Je crois toutefois que l'innovation la plus importante que nous pouvons proposer consiste à prendre des mesures qui répondent aux besoins en matière d'urgence et d'efficacité. Par conséquent, nous devons mettre en place un mécanisme susceptible de maintenir l'utilisation des ressources bilatérales et multilatérales mobilisées, en argent et en nature.

À cet égard, la Banque africaine de développement est en train d'officialiser la création d'un fonds novateur appelé « Fonds d'action pour le Sahel ». Il a pour particularité qu'il commencerait d'abord par utiliser la part des liquidités du fonds pour faciliter l'achèvement de la conception de projets approuvés par les gouvernements de la région et mettre en œuvre des installations pilotes.

Il s'ensuivrait rapidement des projets de développement clefs en main des donateurs et des dons en nature qui s'inscriraient dans la stratégie

globale en faveur du Sahel. Ce même Fonds disposerait d'un secrétariat financé évidemment par l'ONU. Les priorités de ces efforts seraient fixées par le Forum de coordination pour le Sahel, dirigé par les cinq principaux Gouvernements sahéliens, comme il en a été décidé lors de la première réunion ministérielle de haut niveau qui s'était tenue au Mali lors de la visite du Secrétaire général dans la région. Le caractère innovant de ce nouveau Fonds est considérable et traite de la nature urgente et efficace des mesures. Cette stratégie sera facilitée par la reproduction des projets pilotes entrepris aux niveaux local et régional.

Pour montrer où nous en sommes dans ce processus, j'ai le plaisir d'annoncer le démarrage sous peu d'un projet pilote qui consistera à fournir à des centaines de familles sahéliennes du matériel de purification de l'eau fonctionnant à l'énergie solaire. Le Gouvernement italien s'est engagé à fournir les ressources nécessaires pour acquérir, à la phase pilote, du matériel fabriqué par une entreprise privée européenne. Telle est ma vision d'un acteur du secteur privé agissant avec l'aide du Gouvernement pour aider les populations du Sahel gratuitement et sans condition. Cet effort sera de toute manière géré par la Banque africaine de développement dans le cadre de la stratégie globale en faveur du Sahel.

Dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement pour la région, un effort insigne est en cours visant à fournir de l'électricité à base d'énergie solaire aux régions déconnectées du réseau en coopération avec la « Campaign for the Earth Foundation ». Au Mali, l'objectif final est d'intensifier les projets pilotes. Dans le domaine agricole, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a proposé des projets détaillés de renforcement des capacités portant sur la santé animale. Nous sommes actuellement en train de mobiliser des ressources à cet effet. De même, nous poursuivons notre travail sur l'identification de projets pilotes pour les infrastructures et l'éducation.

Par ailleurs, comme le Conseil l'a entendu il y a quelques minutes, les grandes institutions multilatérales doivent déployer des efforts en faveur du développement du Sahel. Il sera de la plus haute importance que le Forum de coordination pour le Sahel se charge de renforcer les synergies et évite les doubles emplois et le gaspillage des ressources.

Je sais bien que l'approche que j'ai proposée est nouvelle et va à l'encontre des normes actuelles d'assistance multilatérale. Je crois cependant que c'est un moyen innovant de combler le fossé qui existe

entre les activités menées actuellement sur le terrain et les objectifs de développement à long terme fixés pour la région et qui prendront un certain temps à se concrétiser. Je crois également que, compte tenu de la situation de précarité où se trouvent les populations du Sahel, il faut donner une chance à cette approche et évaluer les résultats ainsi obtenus. En même temps, nous devons également nous attacher à mettre en place dans la région du Sahel des technologies nouvelles et novatrices capable de favoriser et de catalyser les efforts de développement.

Comme cela a été dit plus tôt, il existe une corrélation entre la sécurité, la gouvernance et le développement. Nous continuons tous d'être extrêmement préoccupés par la situation au Mali qui reste symptomatique de l'ensemble de la région. Les progrès accomplis depuis l'intervention française sont encourageants et méritent toutes nos félicitations. Mais il est clair qu'en matière de sécurité, les problèmes n'ayant pas de frontières, les solutions ne devraient pas en avoir non plus.

Comme cela a été ouvertement et fortement demandé à la réunion ministérielle de Bamako lors de la visite du Secrétaire général, alors que la sécurité était menacée, le programme de coordination devrait être élargi aux pays avoisinants, à savoir l'Algérie, le Maroc et le Sénégal, mais le cas de la Lybie est particulièrement critique.

C'est pourquoi j'exhorte le Conseil de sécurité à prendre en compte, dans le cadre de toutes ses décisions relatives au terrorisme et aux conflits dans le Sahel, les besoins de la région en matière de réforme de la gouvernance. En outre, la Lybie, bien que ne faisant pas partie du Sahel, a un grand impact sur l'ensemble de la région. Je souhaite que les situations du Sahel et de la Lybie soient abordées conjointement afin de parvenir aux meilleurs résultats.

Comme le Conseil l'a demandé, le système des Nations Unies dans la région a mis en place un mécanisme de coordination interne, présidé par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Djinnit, avec la participation du Programme des Nations Unies pour le développement, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Coordonnateur régional des secours humanitaire, ainsi que des équipes régionales de développement et des coordonnateurs résidents des pays du Sahel.

Pour ce qui est de la gouvernance, nous avons mis l'accent sur la mise en œuvre d'activités qui portent, premièrement, sur les mesures de renforcement des capacités axées sur l'amélioration de la prestation des services essentiels et, deuxièmement, sur une participation politique visant à promouvoir un vaste consensus au sein des populations sur les priorités du pays.

S'agissant du renforcement, nous avons identifié deux zones prioritaires d'intervention : premièrement, l'appui aux processus électoraux et, deuxièmement, la réforme judiciaire et l'accès à la justice. Nous avons également lancé un processus de consultations avec la société civile afin d'assurer sa participation à la mise en œuvre de la Stratégie, et notamment aux activités de promotion de la sécurité communautaire et de lutte contre l'extrémisme violent, notamment dans les zones frontalières.

S'agissant du deuxième objectif – le renforcement des mécanismes nationaux et régionaux de sécurité, nous avons commencé à mettre en œuvre des activités en matière de gestion des frontières et de prévention des idéologies violentes. Au vu de l'étendue de la région du Sahel et de la longueur et la porosité de nombre de ses frontières, nous nous sommes attachés à renforcer la gestion des frontières par le biais du renforcement des capacités et de mesures de confiance entre les États. Par exemple, dans le cadre de l'initiative d'assistance intégrée pour la lutte antiterroriste, l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ont appuyé la mise en œuvre de stratégies nationales de lutte contre le terrorisme et la création de mécanismes internes de coordination et de partage de l'information pour la gestion intégrée des frontières au Burkina Faso. Nous prévoyons d'élargir cette expérience à d'autres pays de la région du Sahel.

La gestion collective des frontières n'a pas uniquement pour but de freiner les activités des criminels et des terroristes, mais aussi de favoriser les activités économiques légitimes. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre du troisième objectif de la Stratégie, nous nous sommes efforcés de promouvoir une meilleure intégration des interventions de développement et humanitaires, et d'appuyer l'élaboration de projets et d'instruments novateurs pour accroître la résilience, y compris par la création d'infrastructures communes. Nous avons dressé la carte des interventions en cours dans les pays du Sahel en faveur de la résilience, telles que validées par les équipes de pays des Nations Unies

présentes dans toute la région, et mis sur pied une action stratégique régionale menée par le système des Nations Unies à travers tout le Sahel pour renforcer la résilience.

Une réserve alimentaire régionale a déjà été mise en place sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et le Programme alimentaire mondial prodiguera des conseils techniques. En outre, la Banque mondiale a versé 100 millions de dollars à l'appui d'un certain nombre d'activités menées dans la région du Sahel au titre de l'axe de la Stratégie intégrée des Nations Unies consacré à la résilience, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population. Des lacunes dans les opérations actuelles de renforcement de la résilience ont été recensées en ce qui concerne les moyens de subsistance en milieu urbain, la micro-assurance, l'autonomisation des communautés et les populations pastorales.

Pour conclure, je voudrais réitérer deux messages. Premièrement, nous ne devons pas oublier le Sahel, même si beaucoup d'autres problèmes figurent à l'ordre du jour du Conseil. Deuxièmement, j'appelle la communauté internationale à se montrer très généreuse envers les populations du Sahel, tant du point de vue financier que de l'assistance en nature, car elles en ont cruellement et urgemment besoin.

**Le Président** : Je remercie M. Prodi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. António.

**M. António** : Je voudrais tout d'abord présenter les excuses de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, M<sup>me</sup> Nkosazana Dlamini-Zuma, qui aurait bien voulu se joindre à la présente séance, comme elle l'a fait pour la visite conjointe qui a été mentionnée par les orateurs précédents. Mais pour des raisons indépendantes de sa volonté, elle n'a pas pu le faire. Je tiens donc, au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, de remercier la France d'avoir bien voulu inscrire la situation au Sahel dans son programme de travail pour le mois, et de nous avoir conviés à la présente séance. Cela témoigne de l'intérêt continu que le Conseil porte aux défis à relever dans la région du Sahel.

Je voudrais, à cet égard, me féliciter de la coopération étroite entre l'Union africaine et l'ONU en ce qui concerne la situation au Mali, et au Sahel en général. Nos deux organisations, faut-il le rappeler, ont déjà conduit ensemble, en décembre 2011, une mission conjointe d'évaluation de la situation dans la

région sahélo-saharienne, mettant ainsi en pratique les dispositions pertinentes du partenariat stratégique entre l'Union africaine et l'ONU. Plus récemment encore, comme l'ont souligné les orateurs qui m'ont précédé, nous avons effectué une visite conjointe, et je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer toute l'appréciation de l'Union africaine au Secrétaire général, au Président de la Banque mondiale, à l'Union européenne et à la Banque africaine de développement pour cette initiative que nous avons prise ensemble et qui fera école pour le reste des situations que nous avons à aborder, comme nous l'avons fait déjà en République démocratique du Congo.

Concernant le Mali, je voudrais saluer les progrès importants réalisés dans la stabilisation de la situation dans ce pays avec le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) qui a facilité la tenue pacifique et réussie de l'élection présidentielle, ainsi que du premier tour des élections législatives, le 24 novembre, avec un second tour prévu le 15 décembre.

L'Union africaine réitère son appel aux parties prenantes maliennes pour que, avec l'appui des acteurs régionaux et internationaux compétents, elles redoublent d'efforts afin de surmonter les difficultés qui entravent la mise en œuvre effective de l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 et la promotion d'un processus de réconciliation nationale sans exclusive, dans le respect de l'unité et de l'intégration territoriale du Mali. L'Union africaine est profondément attachée à la restauration immédiate de l'autorité de l'État malien sur l'ensemble de son territoire. De ce point de vue, la question de Kidal doit, sans plus tarder, trouver une solution, car il ne saurait y avoir une quelconque zone de non-droit à l'intérieur du territoire malien. L'Union africaine, par ma voix, réaffirme son soutien aux autorités maliennes dans leurs efforts visant à promouvoir la réconciliation entre l'ensemble des composantes du peuple malien.

S'agissant de la situation générale dans la région du Sahel, je voudrais réaffirmer l'importance que l'Union africaine accorde à une approche intégrée de l'action de la communauté internationale au Sahel. Et, à cet égard, nous saluons l'adoption par le Conseil de sécurité de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, qui englobe, dans une vision holistique des défis, la sécurité, les aspects humanitaires et le développement de la région. De même, il convient de réaffirmer l'importance cruciale d'une coopération renforcée dans le domaine de

la sécurité entre les pays de la région sahélo-saharienne, avec l'appui des partenaires internationaux, et de souligner l'importance de la coordination régionale, interrégionale et internationale dans la lutte contre les menaces dans la région sahélo-saharienne.

Face aux défis et menaces dans la région du Sahel, l'Union africaine, pour sa part, poursuit ses efforts visant à renforcer la coopération en matière de sécurité entre les pays de la région sahélo-saharienne, à travers le Processus de Nouakchott. Lancé par la Commission de l'Union africaine en mars, ce processus s'articule autour de la tenue régulière de réunions des chefs des services de renseignement et de sécurité, ainsi que des ministres compétents pour échanger des informations et s'accorder sur les modalités d'actions communes ou concertées.

Le Processus de Nouakchott s'est d'ores et déjà révélé un outil crucial dans les efforts des pays de la région visant à relever collectivement les défis transnationaux de sécurité auxquels ils sont confrontés. Il s'agit à terme, pour les pays de la région sahélo-saharienne, de bâtir un système de sécurité collective dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Nous envisageons dans les semaines à venir un certain nombre d'initiatives pour renforcer encore davantage le Processus de Nouakchott.

Nous ne soulignerons jamais assez l'importance cruciale du développement socioéconomique à long terme dans les efforts visant à créer les conditions d'une stabilité durable dans la région sahélo-saharienne. Comme je l'ai déjà dit, l'Union africaine se félicite à cet égard de la visite conjointe entreprise dans la région, du 4 au 9 novembre, par le Secrétaire général, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque mondiale, le Président de la Banque africaine de développement et le Commissaire au développement de l'Union européenne. Pour l'Union africaine, cette visite atteste une nouvelle fois de l'engagement de la communauté internationale à aborder les défis multidimensionnels auxquels le Sahel est confronté dans le cadre d'une coopération étroite entre tous les acteurs concernés. Elle souligne la nécessité d'une coordination étroite des différentes initiatives pour le Sahel.

À cet égard, l'Union africaine réaffirme sa disponibilité à travailler à la mise en place du secrétariat conjoint, tel que prévu aux termes du communiqué de la réunion ministérielle tenue à Bamako, le 4 novembre 2013, sur la Stratégie intégrée

des Nations unies pour le Sahel. Je saisis cette occasion pour remercier le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest des propositions faites en ce sens.

Dans le cadre du renforcement de sa présence dans la région, l'Union africaine a mis en place la Mission pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), sous la direction du Haut-Représentant, pour contribuer activement au processus en cours au Mali, ainsi qu'aux efforts dans le cadre de l'action internationale en faveur de la région du Sahel. Les 19 et 20 octobre 2013, la MISAHEL a tenu un atelier avec l'ensemble des institutions spécialisées et bureaux de liaison de l'Union africaine dans la région pour élaborer son plan d'action. La Commission de l'Union africaine se propose d'organiser prochainement une réunion de haut niveau des institutions spécialisées de l'Union africaine, en vue d'une approche holistique et mieux coordonnée de l'action déjà en cours au Sahel, sur les plans politique, sécuritaire, économique et socioculturel.

Nous saluons les partenaires, dont le précieux concours permet de relever encore bien des défis sur le continent, et leur lançons un appel pour le renforcement de leur appui aux pays de la région et de leur soutien aux initiatives communes qu'ils seront amenés à prendre dans le cadre de leurs efforts collectifs. Les contraintes de l'histoire et de la géographie du Sahel, ainsi que les données politiques contemporaines obligent à adopter une démarche coordonnée et solidaire face aux multiples défis à relever.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer la détermination et la disponibilité de l'Union africaine, en étroite coopération avec les pays de la région et les partenaires internationaux, au premier rang desquels les Nations Unies, à jouer le rôle qui est le sien dans l'accompagnement des efforts individuels et collectifs de promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité lancés par les États de la région sahélo-saharienne.

**Le Président** : Je remercie M. António de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Michel Reveyrand de Menthon.

**M. Reveyrand de Menthon** : Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, au nom de l'Union européenne, de remercier la présidence française du Conseil de sécurité pour l'organisation de ce débat important. Je voudrais aussi remercier très chaleureusement le Secrétaire général d'associer

étroitement l'Union européenne à tous ces temps forts de l'action de la communauté internationale concernant la région sahélienne, à commencer par sa visite dans la région il y a quelques semaines, tout comme au suivi constant de l'action si importante de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les pays du Sahel sont confrontés à une série de défis complexes et interconnectés. La crise au Mali et le vide de sécurité après la révolution libyenne ont souligné les vulnérabilités politiques, économiques et humanitaires de longue date du Sahel. La visite conjointe de haut niveau conduite par le Secrétaire général, en compagnie du Président de la Banque mondiale, de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, du Président de la Banque africaine de développement et du Commissaire au développement de l'Union européenne a montré la volonté de la communauté internationale de poursuivre et d'intensifier ses efforts pour aider l'ensemble des pays de la région à lutter contre une crise qui les affecte tous, en particulier l'insécurité et le terrorisme, et à s'attaquer aux causes profondes de la situation.

Nous avons tous salué la grande pertinence de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont les priorités – la gouvernance, l'action humanitaire et les droits de l'homme, le renforcement de la sécurité – et ceci en articulant très justement à chaque niveau les aspects national et régional, ne peuvent être que celles de tous. Cette mission a bien mis en exergue également la détermination de tous d'agir pour une approche globale, autour des interactions entre sécurité et développement. Il est désormais largement reconnu qu'il ne peut y avoir de sécurité durable sans développement inclusif et que la sécurité est une des conditions du développement durable. L'Union européenne a construit sa stratégie pour le Sahel, adoptée il y a maintenant presque trois ans, sur ce postulat, et elle mobilise ses différents instruments dans cette logique, de manière à couvrir le mieux possible les exigences de cette cohérence.

Je retiens aussi de cette mission que le Secrétaire général a conduit l'appel constant des chefs d'État de la région à une prise en compte toujours plus forte des réalités économiques et sociales et des besoins des populations, et en particulier ceux de la jeunesse du Sahel. À cet égard, je pense que nous pourrions plus souvent approfondir nos connaissances des situations et des réalités locales, en associant plus souvent les chercheurs et intellectuels africains, hélas souvent

insuffisamment reconnus, alors qu'ils sont essentiels pour mener à bien tout processus d'appropriation authentique.

La crise que le Mali a traversée en 2012 et en 2013 et que ce pays surmonte peu à peu avec détermination, a donné une nouvelle illustration de la crise de sécurité et de développement qui affecte la région sahélo-saharienne dans son ensemble, et alors que le risque terroriste en particulier demeure. L'Union européenne a apporté tout son appui au Mali.

Le nouveau Président du Mali, en visite à Bruxelles et au Parlement européen, lundi et mardi derniers, a rappelé sa détermination à faire face rapidement aux défis immenses, ce qui est nécessaire pour stabiliser durablement son pays, réconcilier la nation malienne et construire un nouveau modèle de gouvernance politique en tirant toutes les leçons du passé.

Les efforts de la communauté internationale pour l'aider dans cette tâche ne doivent pas faiblir. La MINUSMA a un rôle essentiel à jouer pour soutenir les autorités maliennes à restaurer pleinement la souveraineté et l'état de droit sur l'ensemble du territoire malien et réussir pleinement le dialogue et la réconciliation tant attendus, en particulier dans le cadre du processus couvert par les Accords d'Ouagadougou du 18 juin. Un fort engagement pour le nord du Mali est indispensable, durablement, car l'avenir de la région du Sahel, dans son ensemble, se joue aujourd'hui largement au nord du Mali.

L'Union européenne, en étroite relation avec tous ses partenaires, est prête à renforcer ses efforts, sur le plan diplomatique, dans le cadre de la réconciliation et du dialogue inclusif engagé. Elle y est prête également sur le plan opérationnel, du développement et l'action humanitaire, par la préparation de dividendes de la paix. Le suivi de la Conférence de haut niveau des donateurs pour le Mali organisée à Bruxelles le 15 mai est très important. L'Union européenne joue pleinement son rôle et tient toutes ses promesses, avec 512 millions d'euros engagés et 238 millions d'euros qui seront payés en 2013.

Les efforts qui sont déployés pour restaurer la paix et la sécurité au Mali resteront vains si la menace se déplace et si d'autres pays de la région sahélo-saharienne au sens large deviennent les prochaines victimes d'une crise, dont nous avons vu pleinement les effets, non seulement au Mali, mais également en Libye.

Aujourd'hui, l'Union européenne est déterminée à approfondir la mise en œuvre de sa Stratégie pour le développement et la sécurité dans la région du Sahel en intégrant mieux encore sécurité et développement, notamment par une approche préventive en direction des milieux les plus fragiles. L'Union européenne se propose aussi d'étendre la mise en œuvre de sa stratégie à tous les pays qui sont les plus exposés aux menaces de déstabilisation, et à mieux associer encore tous les pays concernés, sans lesquels aucune stabilité durable ne peut être atteinte, et en tout premier lieu ceux du nord du continent africain, directement intéressés et qui sont bien sûr, eux aussi, des partenaires de longue date de l'Union européenne.

D'ailleurs, lorsque nous regardons vers le Sahel depuis l'Europe, nous découvrons un immense espace pour lequel la géographie crée une solidarité permanente inévitable, un espace que nous regardons d'abord aujourd'hui comme une zone de risques, mais qui est aussi en réalité un espace de coopérations multiples, culturelle et environnementale par exemple, et un espace de développement économique, là encore la seule solution, par la création d'activités et d'emplois, pour réduire à rien les tensions actuelles avec l'initiative de tous les acteurs sociaux, des entreprises et de la société civile.

Ceci requiert un engagement accru. Le Commissaire Piebalgs a, au cours de la mission conjointe, annoncé que l'Union européenne consacrerait 5 milliards d'euros à son action dans la région du Sahel pour les sept années à venir. Dans un environnement en rapide évolution, notre action collective doit répondre à des impératifs de flexibilité et d'efficacité. Pour ce faire, la coordination étroite et constante de nos efforts est indispensable, au niveau mondial comme sur le terrain. Elle est nécessaire à une appropriation encore plus forte des politiques conduites.

Un renforcement de la coopération et de la coordination interrégionales entre les pays du Sahel, les pays de l'Afrique de l'Ouest et les États du Maghreb est urgent, afin de développer des stratégies inclusives et efficaces pour lutter d'une manière globale et intégrée contre les activités des groupes terroristes et lutter contre la criminalité transnationale organisée. Beaucoup d'États de la région se sont engagés à développer des mécanismes de coordination bilatéraux ou trilatéraux, ou à travailler dans le cadre sous-régional et continental tant en matière de développement que de sécurité. L'Union européenne soutient pleinement leurs

initiatives. Elle est prête à les aider davantage encore, en particulier pour renforcer l'administration des espaces sahariens, notamment les espaces frontaliers, et en travaillant plus fortement encore pour renforcer la résilience.

De manière plus globale, l'Union européenne est désireuse de parvenir à la coordination la plus étroite possible avec l'ensemble des partenaires qui ont développé des approches stratégiques sur le Sahel, dans le plus grand respect de la souveraineté et du leadership des États sahélo-sahariens et des organisations sous-régionales. La déclaration de Bamako adoptée le 5 novembre dans le cadre de la mission conjointe de haut niveau ouvre la voie à une coordination internationale renforcée, associant l'ensemble des pays et des acteurs concernés. L'Union européenne en accompagnera la mise en place, qui, dans notre esprit, devra intervenir le plus vite possible.

Les développements que le Sahel a connus cette année nous ont fait prendre conscience de l'ampleur de cette crise régionale. Nous devons agir ensemble, nous devons agir durablement, pour lutter contre le terrorisme et la criminalité. Nous devons aborder les causes profondes de la situation – la pauvreté, les inégalités, les institutions inadéquates, et la criminalité –, avec ici, nous le savons tous, une forte contrainte liée au contexte démographique particulier de la région du Sahel. La détermination des peuples sahéliens, couplée à la mobilisation de la communauté internationale, montre aussi que le pire n'est pas inéluctable, et que la crise peut être surmontée lorsque l'on sait être à la fois patient et résolu. C'est bien là l'état d'esprit qui anime la communauté internationale aujourd'hui et c'est un grand motif d'espoir pour demain.

**Le Président** : Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Au vu de l'accord auquel ils sont parvenus, je considère que les membres du Conseil en approuvent le contenu. La déclaration sera donc publiée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2013/20.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

**M. Loulichki** (Maroc) : Ma délégation se réjouit de participer, sous la présidence française, au présent débat sur la situation au Sahel, que nous avons œuvré ensemble à mettre au cœur du programme du Conseil de

sécurité. Nous saluons la participation au présent débat du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, du Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Romano Prodi, ainsi que des représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne.

Il vous souvient, Monsieur le Président, qu'il y a presque un an, jour pour jour, en décembre 2012, mon pays a consacré le principal débat thématique de la présidence marocaine du Conseil à cette même question du Sahel. Entre-temps, une Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel a été élaborée et sa mise en œuvre entamée. Je saisis cette occasion pour remercier Monsieur le Secrétaire général et son Envoyé spécial des efforts qu'ils ont consentis pour mettre au point cette Stratégie ainsi que de leur plaidoyer en faveur de sa mise en œuvre diligente et coordonnée.

De par son voisinage immédiat avec les États du Sahel, mon pays avait, plusieurs années avant les événements survenus dans le nord du Mali, pressenti les dangers qui menaçaient la région du Sahel, et il avait tenté d'attirer l'attention et de susciter une action de la communauté internationale à cet égard. Notre préoccupation découlait d'une prise de conscience des connexions constatées entre le terrorisme, les trafics de drogues, d'armes, d'êtres humains et les prises d'otages de touristes innocents et de travailleurs humanitaires, et même de responsables des Nations Unies. Mon pays avait alors appelé à une action concertée des États de la région du Sahel et du Maghreb pour agir à titre préventif et endiguer les effets néfastes, déjà perceptibles, de ces activités.

Les événements tragiques dans le nord du Mali et l'atteinte sérieuse portée à l'intégrité territoriale du pays ont démontré que la menace d'instabilité n'était pas une hypothèse lointaine mais une réalité immédiate aux conséquences incalculables pour l'ensemble de la région, et même au-delà. En appelant la communauté internationale à agir vite et résolument au Mali, le Maroc a toujours veillé à placer le règlement de la crise dans ce pays dans son environnement régional naturel. Nous sommes aujourd'hui confortés de voir le Mali, avec l'aide de la France, de l'Afrique, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et des partenaires bilatéraux, franchir des étapes significatives sur la voie de la stabilisation et de la réconciliation nationale.

Au-delà du Mali, nous avons été heureux de voir les Nations Unies s'atteler, dans une démarche

préventive, à l'élaboration d'une Stratégie intégrée pour l'ensemble de la région. La mise en œuvre de cette stratégie nécessite à la fois son appropriation par chacun des États de la région et l'accompagnement nécessaire et conséquent de la communauté internationale. La visite de Monsieur le Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale, avec la participation des organisations régionales et internationales et des bailleurs de fonds internationaux et régionaux, est révélatrice de la volonté d'appliquer pleinement les différentes dimensions de cette stratégie.

Avec la réunion ministérielle de Bamako, le 5 novembre dernier, les États du Sahel et du Maghreb ont apporté la preuve de leur détermination de changer la donne sur le terrain, en identifiant les priorités communes en matière de sécurité, de gouvernance, de résilience et de développement durable, autour desquelles la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies devrait s'articuler. Ils ont, dans cette réunion, exhorté les pays de la région, les organisations internationales, régionales et sous-régionales – notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des États sahélo-sahariens et l'Union du Maghreb arabe –, ainsi que les institutions financières et les partenaires bilatéraux, à contribuer à la réussite de la Stratégie pour le Sahel. Ils ont aussi adopté des conclusions importantes d'ordre institutionnel aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie, avec, en particulier, la mise en place de la plateforme présidée par le Mali pour les deux années à venir.

Après cette réunion, mon pays a organisé, le 14 novembre, à Rabat, une conférence ministérielle destinée à renforcer la coopération en matière de sécurité aux frontières entre les pays du Maghreb et du Sahel. Cette réunion a débouché sur l'adoption de la déclaration de Rabat, où sont préconisées des mesures concrètes pour améliorer la sécurité aux frontières communes de la région. Cette coopération est un passage obligé pour toute stratégie de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, défis majeurs pour la région tout entière.

L'action pionnière au profit du Sahel inaugurée par l'ONU et ses partenaires, notamment la Banque mondiale et les organisations régionales et sous-régionales, sera jugée à l'aune de son impact et de ses retombées sur l'ensemble des peuples du Sahel. Cet impact reste bien sûr tributaire de l'engagement de la communauté internationale de combattre le terrorisme

et le séparatisme et de soulager la crise humanitaire qui touche la région. C'est d'ailleurs en reconnaissance de cette réalité que le Maroc a pris l'initiative, le 20 septembre dernier, de consacrer le débat central de sa présidence du Comité contre le terrorisme au défi que constitue le terrorisme dans la région du Sahel.

Nous sommes d'accord avec M. Prodi lorsqu'il affirme que

« [L]a gestion collective des frontières n'a pas uniquement pour but de freiner les activités des criminels et des terroristes, mais aussi de favoriser les activités économiques légitimes. »

L'histoire a amplement démontré que la création de projets économiques communs et d'infrastructures complémentaires le long, et de part et d'autre, des frontières communes a permis non seulement de dépasser les conflits et les différends mais aussi d'instaurer des relations de bon voisinage stables et fécondes et de promouvoir des projets de développement qui créent des emplois et offrent des perspectives aux jeunes.

La grave situation humanitaire qui touche des centaines de milliers d'êtres humains au Sahel les oblige à risquer leur vie et celle de leurs enfants pour échapper à l'avancée du désert et à son cortège de famines et d'épidémies. Les 150 millions d'habitants du Sahel ont atteint les limites de leur capacité de résister aux effets dommageables du climat, des changements climatiques et du recul des productions agricoles et pastorales. Ils ne peuvent résister à la tentation d'émigrer si aucune perspective tangible d'amélioration de leurs conditions socioéconomiques sur place ne leur est offerte. Or, cette amélioration ne pourra se concrétiser sans une assistance internationale à la mesure des besoins pressants de cette population vulnérable.

Nous saluons, dans ce contexte, la création d'un Fonds d'action pour le Sahel en vue de financer les projets agréés par les gouvernements de la région, le lancement de projets pilotes visant à fournir de l'eau potable à des centaines de familles et de l'électricité à base d'énergie solaire, les constructions d'infrastructures partagées et la mise en place d'une réserve alimentaire régionale sous les auspices de la CEDEAO et du Programme alimentaire mondial.

Ces actions, bien que limitées, reflètent le caractère multidimensionnel de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et nous espérons trouver dans le prochain rapport du Secrétaire général, de juin 2014, l'expression de progrès plus substantiels

dans son application. Nous sommes certes au début du chemin, mais le succès de la Stratégie se mesure à la pertinence, à la portée et à l'impact des premières actions. Pour sa part, le Maroc, lié à la région du Sahel par des relations multiséculaires et multiformes, est déterminé à contribuer avec le Conseil au succès de la Stratégie intégrée pour le Sahel. Cet engagement a été confirmé par Sa Majesté le Roi le 19 septembre lors de son voyage au Mali à l'occasion de l'investiture du Président malien, et renouvelé tout récemment encore dans le message royal adressé au Sommet de Paris sur la paix et la sécurité en Afrique. Un engagement conciliant la réalisation du développement humain, la préservation de l'identité culturelle et culturelle et la sauvegarde de l'intégrité territoriale des États du Sahel à travers une coopération sécuritaire inclusive, franche et soutenue.

La déclaration présidentielle (S/PRST/2013/20) que nous venons d'adopter reflète notre engagement commun envers les peuples de la région du Sahel, et ma délégation tient ici à dire son appréciation pour l'esprit de coopération de l'ensemble des membres du Conseil qui a facilité sa préparation et son adoption.

**M. Masood Khan** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général Ban Ki-moon, l'Envoyé spécial, M. Romano Prodi; le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim; et les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne de leurs déclarations ce matin. Nous nous félicitons de l'intérêt que porte la communauté internationale à la région du Sahel et apprécions l'engagement personnel du Secrétaire général et le leadership dont il a fait preuve en convoquant, en septembre, la Réunion de haut niveau sur la situation au Sahel en marge de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au cours de leur visite conjointe de novembre, le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale ont appelé l'attention sur la situation désespérée qui règne au plan économique et en matière de sécurité dans cette région vulnérable, et écouté les dirigeants du Sahel leur expliquer comment la communauté internationale peut les aider à renverser cette situation. La présence de dirigeants et de représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la coopération islamique et de la Banque africaine de développement ont donné à cette initiative un caractère réellement international. C'est un exemple de synergie à l'œuvre, qui a permis de mieux sensibiliser la communauté internationale aux problèmes de la

région du Sahel et aidé à mobiliser l'appui politique et économique pour y remédier. Nous apprécions aussi les efforts résolus déployés par l'Envoyé spécial cette année.

La région du Sahel continue d'être confrontée à de nombreux problèmes, notamment la mauvaise gouvernance, le chômage des jeunes, la détérioration de la situation humanitaire, l'insécurité alimentaire et les effets néfastes des changements climatiques. La rapidité avec laquelle la crise au Mali a évolué l'année dernière ainsi que son ampleur rappellent de manière brutale les vulnérabilités et la marginalisation de l'ensemble de la région. Les faiblesses institutionnelles, le manque de moyens et l'absence de ressources dont souffrent les pays de la région accentuent encore davantage ces problèmes.

Le Pakistan a appuyé les efforts faits par le Conseil pour prendre des mesures efficaces en vue de contrer les graves menaces posées par la montée du terrorisme, la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues et d'armes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La lutte contre ces menaces requiert une meilleure coopération régionale en matière de gestion des frontières, ainsi que dans les secteurs de la justice et de l'application de la loi. En outre, la communauté internationale doit continuer d'œuvrer de concert avec les pays concernés et les organisations régionales compétentes pour renforcer les institutions publiques. À cet égard, les principes de l'appropriation nationale et de la consultation étroite avec les pays concernés doivent être respectés.

Les implications régionales plus larges des conflits libyen et malien ont nécessité l'adoption d'une stratégie qui est allé au-delà des interventions sécuritaires et politiques classiques et de celles menées au titre du maintien de la paix classique. La région avait besoin d'un nouveau paradigme. Le Conseil de sécurité et le Secrétaire général, œuvrant de concert, ont développé et mis en œuvre le nouveau paradigme, qui englobe les aspects sécurité, gouvernance, humanitaire, droits de l'homme et développement, et s'applique à toutes les phases du rétablissement de la paix, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix dans les pays en proie à un conflit. Une approche similaire a été adoptée s'agissant de la région des Grands Lacs sous la forme de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, qui donne déjà des résultats sur le terrain.

L'instabilité sociale et la volatilité économique dans la région du Sahel sont la conséquence directe de la pauvreté, de la marginalisation et des privations. Aucune stratégie politique ou sécuritaire ne réussira sans des interventions nationales et internationales fortes en faveur du développement économique. C'est pourquoi nous saluons le nouveau partenariat qui s'est établi entre la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies dans la région du Sahel et formons l'espoir qu'il continuera de se renforcer dans les prochaines années.

Le véritable défi consiste à mettre en œuvre de la Stratégie pour obtenir des résultats concrets. Ce n'est pas une tâche aisée. Cela requiert un appui et un engagement résolu et persistants de la part des acteurs nationaux, régionaux et internationaux. La communauté internationale doit continuer de mobiliser les ressources pour la bonne mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Parallèlement, les États de la région doivent faire preuve de volonté politique en honorant leurs engagements et saisir l'occasion qui leur est donnée de traduire cette Stratégie en dividendes tangibles pour leurs populations.

Pour sa part, le Pakistan continuera d'apporter un plein appui politique à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de jouer son rôle, tant l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil de sécurité, en faveur de la paix et de la stabilité à long terme de la région du Sahel.

Enfin, nous remercions le Maroc de l'efficacité avec laquelle il a coordonné l'élaboration de la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/20), que nous appuyons et approuvons pleinement.

**M<sup>me</sup> Power** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président, le Secrétaire général Ban Ki-moon; le Président de la Banque mondiale, M. Kim; l'Envoyé spécial, M. Prodi; l'Ambassadeur António; et le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, M. Reveyrand de Menthon, de leurs exposés et d'avoir appelé l'attention du Conseil sur les problèmes rencontrés au Sahel et les solutions possibles.

Mon gouvernement salue la détermination commune de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale à agir en tant que partenaires dans la région, comme ils le font aussi dans la région des Grands Lacs. Nous espérons que le partenariat parviendra à mobiliser les efforts nationaux et internationaux en vue d'accomplir des progrès politiques et économiques.

Comme les exposés l'indiquent clairement, les pays du Sahel continuent de se heurter à des problèmes intersectoriels qui alimentent les cycles de violence et entravent le progrès économique. Des frontières poreuses et des espaces non contrôlés ou sous-contrôlés d'une vaste région facilitent la circulation d'armes et de stupéfiants, et offrent aux groupes terroristes des sanctuaires au sein desquels ils peuvent s'entraîner et planifier de futures attaques. La guerre civile et d'autres perturbations sociales ajoutent à une insécurité alimentaire généralisée. Il en résulte des souffrances insupportables qui donnent lieu, à intervalles réguliers, à des crises humanitaires à large échelle.

La visite effectuée par le Secrétaire général dans la région le mois dernier – où il a été rejoint par la Présidente de la Commission de l'Union africaine, M<sup>me</sup> Dlamini-Zuma; le Commissaire de l'Union européenne, M. Piebalgs, et le Président de la Banque africaine de développement, M. Kaberuka – souligne l'importance de la région et la nécessité de faire fond sur de précédentes initiatives prises pour régler les nombreux problèmes qui se chevauchent. Par conséquent, nous saluons l'engagement pris par l'Union européenne et la Banque mondiale de fournir 8 milliards de dollars supplémentaires d'aide au cours des cinq prochaines années pour la réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous prions les partenaires et les gouvernements de fournir un appui supplémentaire à cette mesure et d'autres.

Je voudrais aussi féliciter l'Envoyé spécial, M. Prodi, qui s'efforce de souligner combien il importe que les gouvernements de la région prennent l'initiative s'agissant d'identifier et de concevoir des solutions aux divers dilemmes interdépendants devant lesquels ils sont. Nous encourageons l'ensemble du système des Nations Unies à se joindre à ces efforts et contribuer vigoureusement à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée. À cette fin, les États-Unis ont été et resteront un partenaire actif s'agissant de s'efforcer d'atteindre trois objectifs de la Stratégie : améliorer la gouvernance, renforcer les capacités régionales en matière de sécurité et élaborer des plans à long terme pour renforcer la résilience.

À maints égards, une meilleure gouvernance est le point de départ de tout progrès dans l'ensemble des domaines, notamment le développement économique, la sécurité publique et le règlement pacifique des conflits destructeurs. Conscients de cela, les États-Unis étudient actuellement les moyens d'intensifier leur action dans

la région du Sahel et du Maghreb afin de renforcer les institutions démocratiques. Nous sommes convaincus qu'au Sahel comme ailleurs, un système politique ouvert et sans exclusive peut être un point de départ pour régler les problèmes tout en limitant l'attrait des groupes extrémistes violents.

Le renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité, en particulier dans les États où les institutions politiques sont fragiles, est une entreprise difficile mais essentielle. Dans le cadre du Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme, les États-Unis contribuent au renforcement des capacités de 10 pays du Sahel et du Maghreb en matière de lutte contre le terrorisme, de renforcement de la coopération régionale dans le domaine de la sécurité, de déconsidération des idéologies radicales et d'assistance aux communautés les plus à risque. Le Partenariat est une initiative basée sur les expériences locales qui jouit de l'appui de nombreux dirigeants de la région. Il reconnaît l'importance que revêt l'aide au développement pour répondre aux griefs politiques et aux besoins quotidiens de la population, qui pourrait sinon être tentée, dans son désespoir, de rejoindre ou d'aider des groupes extrémistes.

Les stratégies visant à renforcer la sécurité et l'état de droit sont davantage susceptibles d'atteindre leurs objectifs quand les individus ont des raisons d'espérer et font partie de communautés qui deviennent plus solides et plus soudées. Dans un effort parallèle, les États-Unis travaillent en étroite collaboration avec l'Allemagne, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique et d'autres alliés et partenaires afin de prévenir le trafic d'armes et de munitions.

Par l'intermédiaire de l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience au Sahel, mon gouvernement collabore avec les États de la région, la Banque mondiale, l'ONU et d'autres acteurs à la mise en place d'une initiative vitale pour réduire le besoin chronique d'aide d'urgence. En coordonnant nos efforts pour renforcer la résistance aux chocs, nous renforçons la capacité des personnes, des familles, des communautés et de pays entiers de prévenir les troubles civils, les catastrophes naturelles et les autres événements perturbateurs, de s'y adapter et de les surmonter. Si ces initiatives réussissent, la population de la région sera moins vulnérable aux tensions de toutes sortes, et elle sera dotée des moyens nécessaires pour parvenir à une croissance durable pour tous.

Les États-Unis félicitent l'ONU d'avoir fait de la résilience un pilier de sa stratégie régionale, et ils remercient la Banque mondiale de s'être récemment engagée à investir dans l'amélioration des infrastructures et l'appui au développement économique dans les zones rurales, où vivent les populations les plus vulnérables.

Même si le Sahel demeure confronté à des défis redoutables, nous observons des progrès. De nombreux pays africains sont résolument engagés dans la lutte contre le terrorisme, les négociations de paix et la promotion d'avancées socioéconomiques cruciales. À l'avenir, nous devons continuer de respecter le dynamisme, la prise en main et l'esprit d'entreprise de nos partenaires africains. Nous sommes confiants dans l'avenir car nous savons que les objectifs que nous nous efforçons de réaliser, à savoir le renforcement de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience, répondent aux aspirations de l'ensemble de la population du Sahel, qui veut avoir une chance de vivre dans une liberté, une prospérité, une sécurité et une paix plus grandes.

Avec ces objectifs à l'esprit, nous devons mettre en œuvre notre stratégie intégrée en coopérant pleinement les uns les autres.

**M. Oh Joon** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, M. Romano Prodi; le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim; et les autres représentants de leur participation à la présente séance et de leurs exposés.

La région du Sahel continue de se heurter à des problèmes en matière de sécurité et dans les domaines politique, humanitaire et des droits de l'homme. Je pense notamment au terrorisme, à la criminalité transnationale, tel le trafic de drogue, et à l'instabilité politique née de la mauvaise gouvernance. La situation humanitaire reste catastrophique, avec des centaines de milliers de personnes déplacées et des millions de personnes menacées par la faim.

Dans ce contexte, mon pays appuie pleinement la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Il est en effet crucial d'avoir une démarche globale et coordonnée pour lutter contre cette crise multiforme. À cet égard, la réunion de haut niveau sur la situation au Sahel, qui s'est tenue en septembre, nous a offert une occasion précieuse de mieux faire connaître les défis en jeu et de réaffirmer l'importance que revêt la Stratégie intégrée des Nations Unies pour la région.

La République de Corée salue par ailleurs avec enthousiasme l'initiative du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale de se rendre ensemble dans la région le mois dernier pour lancer la mise en œuvre de la Stratégie. L'Union africaine, l'Union européenne et la Banque africaine de développement ont également pris part à cette visite, qui a clairement montré l'importance d'une approche intégrée pour lutter efficacement contre les causes profondes de la crise au Sahel. Nous estimons que les promesses de contributions, qui s'élèvent à plus de 8 milliards de dollars, seront déterminantes pour aider la région du Sahel à réaliser son potentiel.

Je voudrais mettre l'accent sur quelques éléments qui, de l'avis de ma délégation, sont essentiels à la bonne mise en œuvre de la Stratégie intégrée. Premièrement, la volonté politique des gouvernements concernés et la prise en main aux niveaux national et régional sont primordiales. Le caractère régional de la Stratégie intégrée appelle des efforts accrus en vue du renforcement de la confiance entre tous les gouvernements de la région. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue à Bamako de la réunion ministérielle sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et de la conférence régionale sur la sécurité aux frontières entre les régions du Sahel et du Maghreb, qui s'est déroulée à Rabat le mois dernier.

Deuxièmement, un autre élément indispensable pour réussir est la nécessité de garantir la cohésion et la complémentarité d'ensemble pour optimiser l'efficacité de l'assistance et éviter les doubles emplois. Cela vaut non seulement pour la coordination entre les organisations internationales et régionales, mais également pour les donateurs, les gouvernements de la région et l'ensemble des organismes des Nations Unies.

Troisièmement, pour accomplir des progrès tangibles, il importe de définir des priorités claires à court et long terme et d'établir des critères précis. Ces priorités et critères doivent être déterminés en collaboration étroite avec les gouvernements de la région.

Enfin, nous savons gré au Maroc du rôle qu'il a joué dans la rédaction de la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/20), à laquelle nous souscrivons.

Il est indispensable que la communauté internationale maintienne son engagement et poursuive son action au Sahel. La République de Corée continue

d'appuyer les efforts pour promouvoir la paix et le développement dans cette région.

**M. Quinlan** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de la tenue de cette séance d'information sur le Sahel aujourd'hui et de l'engagement personnel du Secrétaire général, de l'Envoyé spécial, M. Prodi, et des autres intervenants, notamment le Président de la Banque mondiale, M. Kim, et les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne. Pour commencer sur une remarque d'ordre général, je me dois de dire que le partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale, en particulier, peut être un véritable facteur de transformation, et je sais que la communauté mondiale tient à ce qu'il se développe.

Nous savons que la région du Sahel est aux prises depuis trop longtemps avec des crises humanitaire, sécuritaire et de gouvernance chroniques. Je crois que nulle part la corrélation entre développement et sécurité n'est plus prononcée. La situation dans la région est une illustration des liens étroits qui existent entre problèmes de sécurité, notamment le terrorisme et la criminalité transnationale, et problèmes de développement, notamment l'insécurité alimentaire et l'absence de perspectives économiques. Comme nous l'a rappelé M. Prodi, ces problèmes dépassent les frontières, et il doit à l'évidence en être de même des solutions. Comme il nous en a déjà avertis, et l'a refait aujourd'hui, nous ne devons pas oublier le Sahel sous peine de devoir faire face à de nouvelles crises telles que celle qui a éclaté au Mali.

Nous accueillons avec satisfaction la visite effectuée par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale. S'inspirant de leur partenariat dans la région des Grands Lacs, elle a montré qu'il était crucial de régler les problèmes économiques pour avancer sur la voie de la paix. Les 8 milliards de dollars mobilisés permettront de multiplier les dividendes de la paix.

La marche vers la paix et la stabilité suppose de mettre en place une coopération et une coordination véritables au niveau du système des Nations Unies et aux niveaux intergouvernemental et régional. L'Australie estime que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel constitue un cadre solide, et elle appuie fermement ses trois objectifs stratégiques. De toute évidence, la clef maintenant est d'avancer dans la mise en œuvre en définissant les domaines d'action prioritaires et en déterminant les avantages relatifs et la valeur ajoutée que peut apporter l'ONU.

Dans ce contexte, je voudrais aborder trois questions spécifiques : premièrement, la prise en main nationale et la coopération régionale; deuxièmement, le terrorisme et la criminalité transnationale; et troisièmement, la résilience. Premièrement, les gouvernements de la région doivent s'approprier et diriger les efforts dans le Sahel, en échange de quoi ils doivent rendre des comptes à leurs populations. Nous jugeons donc opportune la réunion ministérielle qui s'est tenue le 5 novembre à Bamako.

Le lancement de la plateforme de coordination à cette réunion a marqué une étape importante, et nous espérons en apprendre davantage sur ses travaux et la manière dont le Conseil peut les appuyer.

Une coopération accrue entre les gouvernements et les organisations régionales et internationales sera indispensable au succès de cette stratégie. Cela est particulièrement vrai pour les efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, le deuxième point sur lequel je voudrais m'arrêter. Il faut s'attaquer à cette menace par le renforcement des capacités, la prévention et la coordination. La gestion des frontières et la mise en place d'une justice pénale fondée sur le droit devraient être des priorités de nos efforts de renforcement des capacités. À cet égard, nous saluons les progrès faits récemment en matière de sécurité transfrontière à la conférence ministérielle régionale tenue au Maroc en novembre.

Nous savons qu'une stratégie globale de lutte antiterroriste doit comprendre des efforts visant à empêcher le terrorisme et l'extrémisme d'apparaître, de s'armer et de recruter. Nous saluons donc tout particulièrement les recommandations formulées dans la stratégie concernant la lutte contre l'extrémisme violent, y compris par un dialogue régional entre les dirigeants traditionnels et communautaires et les dirigeants d'organisations confessionnelles. Je dois signaler que le régime de sanctions contre Al-Qaïda peut contribuer de manière considérable à aider les États du Sahel à faire reculer les affiliés d'Al-Qaïda dans la région, mais il ne peut le faire que si ce régime est réellement accessible aux États et intégré à leurs stratégies. Nous devons confier la responsabilité du régime de sanctions aux pays et régions touchés, aussi bien pour veiller à ce que la liste des sanctions rende bien compte de la dynamique et de la nature changeante de la menace que pour améliorer sa mise en œuvre.

En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999)

et 1989 (2011) concernant Al-Qaïda et les personnes et entités qui lui sont associées, l'Australie est résolue à faire en sorte que le Comité travaille en coopération avec la région pour identifier les personnes et entités auxquelles nous devrions imposer des sanctions – les affiliés d'Al-Qaïda, leurs chefs et, surtout, ceux qui leur permettent d'agir, leur fournissent des armes, des fonds et des recrues. À cet effet, le 3 décembre, nous avons convoqué une réunion spéciale avec des États membres, du Sahel et du Maghreb, pour débattre de la menace posée par Al-Qaïda. Il s'agissait de la première d'une série de mesures visant à sensibiliser davantage la région et à accroître sa participation.

Enfin, comme d'autres l'ont dit, le renforcement de la résilience au Sahel sera essentiel pour rompre le cycle de crises humanitaires et protéger les plus vulnérables contre des chocs persistants. Nous devons également cibler les facteurs sous-jacents de conflits – les inégalités, l'exclusion sociale et les tensions ethniques. À ce jour, mon pays a fourni une aide de 50 millions de dollars à la région au cours des deux dernières années afin de répondre aux besoins immédiats et a également aidé des communautés dans la région à renforcer leur capacité de résistance aux catastrophes sur le long terme et à s'attaquer aux causes de l'insécurité alimentaire, notamment en appuyant la recherche agricole.

Enfin, nous avons observé l'impact d'efforts nationaux, régionaux et internationaux concertés au Mali. Nous ne doutons pas que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel peut être un moyen utile pour l'ONU, la région et les partenaires internationaux d'apporter une réponse coordonnée aux défis que l'ensemble de la région du Sahel doit relever. Une telle action devra être en grande partie novatrice. Nous savons qu'elle n'a que trop tardé et qu'elle est bien entendu nécessaire.

**M. Rosenthal** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim; l'Envoyé spécial, M. Romano Prodi; et les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne pour leurs exposés et pour les informations fournies.

Il ne fait aucun doute que le fait le plus pertinent survenu ces derniers mois en ce qui concerne la région du Sahel a été la visite conjointe effectuée dans plusieurs pays par le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale, en compagnie de représentants d'autres partenaires clefs, telles la Banque africaine de développement, l'Union africaine et l'Union européenne.

Son importance tient au fait que la communauté internationale accorde un haut degré de priorité à la lutte contre les nombreux problèmes qui frappent la région, et qu'il faut le faire de manière coordonnée et intégrée, en tirant parti des synergies offertes par une action conjointe. Nous pouvons ainsi aller de l'avant tout en nous attaquant de manière simultanée aux questions de la stabilité et de la gouvernance démocratique, ainsi que du développement et de l'aide humanitaire dont la population de cette région en difficulté du continent a besoin.

Nous saluons l'objet central du message du Secrétaire général, à savoir que la paix doit aller de pair avec le développement et que leur réalisation nécessite une large coalition d'acteurs internationaux à l'appui des pays de la région. Nous sommes également encouragés par la bonne volonté et la détermination manifestées par les autorités nationales et les membres de la société civile qui ont participé aux différentes rencontres organisées durant cette visite. Le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, ont tous deux fait part aujourd'hui de leur propre réaction à ces échanges intéressants. Nous espérons que chaque acteur continuera de jouer le rôle qui lui revient en vue de relever les défis divers et complexes auxquels la région doit faire face.

Étant donné qu'il s'agit de la deuxième visite conjointe effectuée par le Secrétaire général de l'ONU et le Président de la Banque mondiale sur le continent africain cette année, nous les encourageons à continuer de travailler, chacun dans son domaine de compétence respectif, pour veiller à ce que ces deux institutions se fournissent un appui réciproque dans l'intérêt de leurs États membres. Nous reconnaissons la nécessité, dans la région du Sahel, de rompre le cercle vicieux des problèmes qui l'accablent, y compris des institutions fragiles, des systèmes de gouvernance précaires, des indicateurs socioéconomiques inacceptables, une instabilité politique et une insécurité civile, auxquels s'ajoutent les conséquences de catastrophes climatiques et leurs effets sur la sécurité alimentaire. La quasi-totalité de ces phénomènes ont un caractère transfrontière et, par conséquent, les problèmes d'un pays ont tendance à se propager aux autres très rapidement; dans le même temps, les réalisations d'un pays peuvent également s'étendre au profit de tous. C'est pourquoi nous appuyons la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Comme d'autres, nous insistons sur l'importance de la prise en main nationale et régionale de cette stratégie

intégrée, dont la mise en œuvre incombe principalement aux États de la région du Sahel, d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Bien entendu, l'approche régionale doit être adaptée à la situation particulière de chaque pays afin que le résultat final soit supérieur à la somme des situations individuelles de chacun. Nous saluons la décision des dirigeants de la région de créer un mécanisme de suivi, appelé plateforme de coordination, afin de suivre la mise en œuvre des engagements qui seront pris.

Enfin, nous remercions nos collègues de la délégation marocaine pour l'action menée en faveur de la déclaration présidentielle d'aujourd'hui, dont nous appuyons pleinement le contenu (S/PRST/2013/20).

**M. Liu Jieyi** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la Chine salue les efforts que vous avez déployés pour organiser la séance d'aujourd'hui. Elle est également reconnaissante des exposés et de la présence du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son Envoyé spécial, M. Prodi, et du Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim. Nous avons également écouté avec un grand intérêt les déclarations faites par les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne.

La situation générale en Afrique se caractérise actuellement par la stabilité, le développement et la paix. Dans la plupart des pays, la situation politique reste stable, et les tensions se sont calmées dans certaines zones de tension potentielles. L'Union africaine, d'autres organisations régionales et les pays africains sont déterminés à maintenir la paix et la stabilité par le biais du mécanisme africain de sécurité collective et en cherchant des solutions africaines aux problèmes africains.

L'économie africaine a maintenu une croissance rapide. Le processus d'intégration va de l'avant. L'influence internationale du continent africain ne cesse de croître. La communauté internationale accorde une plus grande attention à l'Afrique. Le lancement de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la déclaration présidentielle adoptée tout à l'heure (S/PRST/2013/20) illustrent clairement la priorité accordée par la communauté internationale à la paix et à la sécurité en Afrique, notamment dans la région du Sahel.

La situation sécuritaire et humanitaire au Sahel s'est quelque peu améliorée récemment. Néanmoins, la région reste fragile, ce qui préoccupe la Chine. Nous nous félicitons de la visite conjointe effectuée

récemment au Sahel par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, par M<sup>me</sup> Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine, par le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, et par le Président de la Banque africaine de développement, M. Kaberuka. Nous nous réjouissons des résultats positifs de cette visite conjointe. Nous apprécions également tout le travail réalisé par l'Envoyé spécial, M. Prodi, pour mettre en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous saluons la mise en place du programme de coordination pour la Stratégie et du secrétariat pour la coordination technique. Nous espérons que les mécanismes adéquats joueront un rôle positif en faveur de l'amélioration de la situation au Sahel.

Les problèmes du Sahel sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Une amélioration rapide et globale de la situation dans la région exige des politiques intégrées. La Chine propose que la communauté internationale œuvre de concert dans les trois domaines suivants.

Premièrement, la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts déployés par les pays de la région pour maintenir la paix et la stabilité. Des progrès considérables ont été réalisés au Mali, comme l'a montré le succès des élections législatives, et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali continue régulièrement à se déployer. Mais nous ne devons pas oublier que le Sahel est encore confronté à diverses menaces, dont la propagation du terrorisme et de l'extrémisme, la prolifération des armes et la criminalité transnationale organisée. Le Mali et d'autres pays de la région ont encore beaucoup de chemin à parcourir sur la voie de la stabilité. La communauté internationale doit donc s'intéresser davantage à la situation dans la région et aider activement les pays de la région à consolider la paix et à maintenir la stabilité.

Deuxièmement, la communauté internationale doit respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays de la région et écouter attentivement leurs propositions et leurs idées spécifiques sur le développement et la lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de la mise en œuvre de projets précis, la communauté internationale doit respecter pleinement les opinions des pays hôtes afin que l'assistance fournie soit plus efficace. La lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée dans la région concerne de nombreux pays et est de nature transfrontalière. Les

pays de la région doivent renforcer le dialogue et la confiance mutuelle et coopérer activement pour relever ces défis. La communauté internationale, et l'ONU en particulier, peut jouer un rôle constructif à cet égard.

Troisièmement, la cause profonde du problème du Sahel est la pauvreté et le sous-développement. La communauté internationale doit, à titre prioritaire, aider les pays de la région à réaliser le développement en augmentant l'assistance et les investissements au Sahel afin d'aider ces pays à renforcer leurs capacités et leurs infrastructures, à augmenter leur capacité de développement indépendant et à assurer la sécurité alimentaire et la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Chine accueille avec satisfaction les promesses de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement de fournir 1,5 milliard de dollars et 4 milliards de dollars, respectivement, à la région du Sahel. Nous espérons que ces promesses se concrétiseront au plus vite afin que des projets pertinents profitant aux populations puissent démarrer rapidement.

Le Gouvernement chinois attache une grande importance aux relations Chine-Afrique. La Chine aide depuis longtemps les pays africains à explorer des voies viables de développement basées sur leurs réalités nationales, et les aide également au mieux de ses capacités à s'engager sur la voie de l'unité, de la force et du développement indépendant, et à trouver leurs propres solutions aux problèmes régionaux, dont la situation au Sahel.

La semaine dernière, le premier contingent chinois, composé de 135 soldats de la paix, est arrivé au Mali et a pris ses fonctions. À l'avenir, la Chine sera prête à procéder à de nouveaux échanges et à renforcer sa coopération avec les organisations internationales et régionales, dont l'ONU, afin d'apporter une plus grande contribution à la réalisation d'un règlement rapide et global des problèmes auxquels le Sahel est confronté, et de promouvoir la paix, le développement et la stabilité en Afrique.

Enfin, je remercie le Représentant permanent de la Mission du Maroc pour son rôle dans la rédaction de la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/20) dont la Chine appuie le texte sans réserve.

**M<sup>me</sup> Perceval** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation française d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général, le Président de la Banque mondiale, l'Envoyé

spécial du Secrétaire général pour le Sahel, l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel pour leurs exposés.

Toutes les fois où nous avons traité des conflits particuliers de la région, comme cela est le cas avec le Mali, l'Argentine a réitéré qu'il importait de maintenir toute notre attention sur les questions régionales du Sahel et souligné la nécessité et l'urgence d'avoir une stratégie intégrée des Nations Unies qui englobe la sécurité, la gouvernance, le développement, les droits de l'homme, les questions humanitaires et la croissance économique. Nous avons insisté sur ces questions car cela correspond à une réalité et à des besoins bien concrets. Notre vision n'est pas seulement stratégique mais vise également à assurer l'efficacité et la transparence. Une telle vision intégrée est nécessaire, comme le montre toute une série de programmes nationaux, régionaux et internationaux qui se superposent et se chevauchent et, malgré toute les bonnes volontés du monde, n'ont pas donné les résultats escomptés.

Je dis cela car le Sahel continue d'avoir un des taux de développement les plus faibles du monde; 11,4 millions de personnes souffrent de l'insécurité alimentaire et quelque 5 millions d'enfants de moins de 5 ans courent des risques de malnutrition aigüe. Malgré toute l'assistance fournie, le Sahel continue de pâtir de fléaux considérables, dont des maladies infectieuses à répétition, des problèmes chroniques dans le secteur agricole et le secteur énergétique, ainsi que l'inefficacité des systèmes de protection sociale, dont un accès inégal aux services sociaux de base, une dégradation de l'environnement et des niveaux élevés de discrimination.

Comme le démontrent les conflits au Soudan, en Libye et au Mali, les différents programmes n'ont pas pu réduire les causes profondes des conflits, ni les nombreux réseaux illégaux et les menaces posées par les différents groupes terroristes et extrémistes qui opèrent dans la région. C'est pourquoi, en partageant et en appuyant la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, nous avons dit que nous sommes convaincus que la bonne mise en œuvre de cette stratégie permettra de s'attaquer aux causes profondes des conflits au Sahel. Ce serait la meilleure réponse à apporter pour assurer la paix et la sécurité dans cette région.

Depuis notre dernière séance en juin, lorsque la Stratégie intégrée nous a été présentée (S/PV.6988), des progrès considérables ont été faits et ce, grâce à l'élan

imprimé par le Secrétaire général et par M. Prodi. Nous nous félicitons des réunions organisées au Siège, dont la réunion spéciale sur la coopération et l'assistance pour la lutte mondiale contre le terrorisme et la réunion de haut niveau de septembre, mais également les réunions tenues récemment à Bamako et à Rabat. Bien entendu, nous tenons à souligner l'importance de la visite conjointe du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale.

Par ailleurs, je ne peux omettre de remercier la délégation marocaine d'avoir contribué à inscrire et maintenir ce sujet au nombre des priorités de notre ordre du jour, en travaillant, notamment, à l'élaboré d'importants documents comme celui que nous venons d'adopter (S/PRST/2013/20).

Dans le cadre de ses fonctions d'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Prodi a non seulement mis en évidence la réalité complexe de la région du Sahel, mais il a également, je dirais, fait acte de pédagogie à l'endroit de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité, en lui communiquant la compréhension qu'il a de cette situation complexe et en écoutant la voix des différentes communautés, en en comprenant la culture et en en respectant les priorités. Cependant, je pense qu'il est nécessaire de reconnaître que tout ce qui précède, qui est fondamental pour cette prise de conscience, qui a poussé la communauté internationale à examiner en détail la situation dans la région du Sahel, ne nous exempte pas de constater tout ce qui laisse encore à désirer.

Brièvement, je voudrais rappeler que la responsabilité de la paix, de la sécurité et du développement dans les pays du Sahel incombe au premier chef à ces pays, et que ce sont eux qui doivent s'attaquer à la racine de leurs problèmes et de leurs conflits. Toutefois, nous croyons en l'importance de l'appui que doivent apporter la communauté internationale et l'ONU, compte tenu, en particulier, des problèmes que créent dans la région les changements climatiques et la crise économique et financière qui a vu le jour dans les pays les plus riches.

Deuxièmement, je tiens à souligner que bon nombre des problèmes qui se présentent sont, selon nous, les conséquences de causes profondes, à combattre par des changements de fond et non des mesures palliatives. À titre d'exemple, compte tenu de la difficulté d'apporter les changements qui s'imposent face à la crise, l'Argentine souligne combien il importe d'insister sur une modification des disciplines et des structures

de fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international et du système financier international pour en faire des instruments au service du développement humain durable, et non pas l'inverse. Ce n'est qu'avec un système économique mondial fondé sur la coopération et l'équité que l'on pourra s'attaquer aux causes profondes des conflits liés à la pauvreté, à la faim et aux inégalités.

Troisièmement, et pour finir, je salue les nombreux progrès qui ont été réalisés dans les pays de la région et du continent à partir des initiatives prises par les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de la prévention des conflits, du maintien et de la consolidation de la paix, du développement, des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. L'Argentine est fermement convaincue que c'est là la voie que doivent prendre les pays de la région et de l'ensemble du continent africain.

Le Ministre de l'intérieur du Maroc a déclaré, à l'occasion de la deuxième conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières en Afrique du Nord et au Sahel, le mois dernier à Rabat, qu'il était nécessaire de créer un mécanisme d'échange d'informations, dont il nous a informé, et un système d'alerte précoce, et d'harmoniser les instruments juridiques de contrôle des frontières. Il a souligné que les frontières étaient des zones d'échanges humains, commerciaux et culturels, et qu'elles ne sauraient être conçues comme espaces où règne la défiance, lieux de fermeture ou zones d'exclusion. L'Argentine ainsi que les pays d'Amérique latine avec lesquels elle a créé la grande patrie partagent cette vision du Ministre marocain, et pensent et espèrent que c'est également vers une grande patrie sahélienne que nous conduit la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

**Sir Mark Lyall Grant** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir programmé cet important débat. Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétaire général de l'engagement constant et du rôle de premier plan qui sont les siens sur la question de la région du Sahel, comme l'a démontré tout récemment encore le long déplacement qu'il a fait dans la région au mois de novembre, en compagnie du Président de la Banque mondiale et d'autres dirigeants d'institutions et d'organisations de premier plan. Je le remercie, ainsi que le Président de la Banque mondiale, M. Jim Yong Kim, l'Envoyé spécial pour le Sahel, M. Prodi, et les représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine, de leur importante

contribution au débat de ce matin. Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2013/20, dans laquelle le Conseil de sécurité montre son unité et la fermeté de sa position sur la paix et la sécurité dans le Sahel.

La région du Sahel se trouve à un moment important de sa progression vers plus de sécurité, de prospérité, de gouvernance démocratique et vers l'état de droit. Au cours des dernières semaines, le Mali a réussi à élire un nouveau Président, achever le premier tour de ses élections législatives, et ouvrir des enquêtes, dans le cadre de son système judiciaire, sur les violations présumées des droits de l'homme qui ont suivi le coup d'État de 2012. La Mauritanie a également tenu des élections législatives, ce qui est une avancée positive qui, nous l'espérons, permettra au pays de retrouver un cycle électoral normal. Mais, bien que nous ayons récemment constaté des avancées positives, de nombreux défis restent à relever. La criminalité organisée et le trafic de drogue, la prolifération des armes, les problèmes environnementaux et les crises humanitaires continuent d'entraver les progrès dans la région. Malgré les succès de l'intervention internationale au Mali sous conduite française, la menace des extrémistes islamistes subsiste dans de nombreuses parties du pays, et la corruption au sein des élites et des institutions empêche les structures de l'État d'intervenir efficacement pour relever ces défis.

C'est pourquoi la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est si importante. Elle doit être mise en œuvre dès que possible. On y a défini un cadre d'organisation pour relever ces défis. Il s'agit d'une structure utile non seulement pour l'ONU, mais aussi pour un éventail plus large de partenaires internationaux. Si nous voulons que la mise en œuvre de la Stratégie intégrée soit efficace, nous devons travailler en priorité sur les questions où l'on peut assurer des effets tangibles et durables. Je voudrais mettre l'accent sur trois domaines en particulier que le Royaume-Uni considère comme déterminants.

Premièrement, concernant la sécurité, nous devons barrer la route aux activités terroristes et nous attaquer à la criminalité organisée en renforçant les capacités régionales et la coopération régionale. Le Royaume-Uni a proposé un projet de résolution ciblant l'un des aspects de cette menace : l'enlèvement contre rançon finançant les activités terroristes dans la région du Sahel. Nous devons développer une analyse

précise de toutes ces menaces transfrontalières et une méthodologie à cet égard.

Deuxièmement, nous devons nous concentrer sur l'édification de l'État. Il convient d'offrir un appui à long terme au règlement politique des situations, y compris les initiatives de réconciliation au niveau local et l'intégration des groupes armés. Afin d'assurer la prestation des services publics de base tels que l'éducation et l'aide judiciaire, en particulier en dehors des zones urbaines, nous devons implanter des systèmes transparents et responsables de prestation de services offrant un suivi plus étroit des progrès réalisés.

Enfin, nous devons mettre l'accent sur la résilience. Les organes régionaux doivent se trouver en première ligne des initiatives en matière de coopération économique et de sécurité alimentaire, et en assurer la mise en œuvre aux niveaux national et local, avec l'aide des organisations non gouvernementales. Parallèlement à cette appropriation locale et régionale, les partenaires internationaux doivent aider les gouvernements à mettre au point et à apporter aux populations des régimes de protection bien ciblés pour les prémunir contre les chocs environnementaux et alimentaires récurrents.

En octobre, le Secrétaire d'État britannique chargé de l'Afrique, Mark Simmonds, s'est rendu à Tombouctou; il était le premier ministre britannique à le faire depuis de nombreuses années. Au cours de ce voyage, il a remarqué le riche patrimoine culturel du Sahel et son grand potentiel de succès. Il a constaté par lui-même à quel point la région a besoin de la communauté internationale pour pouvoir libérer ce potentiel. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel peut justement l'y aider. Il est temps maintenant de passer de la théorie à la pratique pour libérer ce potentiel. Cela nécessite un engagement et des ressources, et nous espérons que la présence des Nations Unies dans la région, en particulier le bureau régional à Dakar, pourra désormais être mobilisée afin d'engager le travail de mise en œuvre qui attend.

**M. Menan (Togo) :** Je voudrais, avant toute chose, adresser mes félicitations à la présidence française pour l'organisation de cette importante séance sur la paix et la sécurité en Afrique axée sur la région du Sahel et sur les perspectives de mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. La présente séance démontre à suffisance l'attention particulière que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général apportent à cette question, et traduit une fois de plus la prise de conscience par la communauté internationale

du lien indéfectible qui existe entre la paix et la sécurité, d'une part, et le développement économique et social, d'autre part.

Je remercie les principaux exposants, à savoir le Secrétaire général, le Président de la Banque mondiale, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, ainsi que les représentants de l'Union africaine et de l'Union européenne, de leurs exposés.

Il y a un peu plus d'un an, alors même que le Conseil était à pied d'œuvre dans la recherche des voies et moyens pour mettre fin au drame qui se déroulait dans le nord du Mali, les Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité par sa résolution 2056 (2012), ont eu la justesse de vue de faire de l'élaboration d'une stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel une question essentielle et urgente, au regard de la complexité et de la pluralité des problèmes auxquels la région fait face. Cette initiative, par elle-même, est un pari, dans la mesure où il s'agit de pouvoir concilier, dans une approche conceptuelle globale, les défis multidimensionnels relatifs aux questions humanitaires, de gouvernance, de sécurité, de développement socioéconomique et de droits de l'homme, auxquels la région du Sahel est confrontée.

Aujourd'hui, la Stratégie, que nous considérons comme un document bien conçu, est devenu un fait réel. Autant son élaboration a été une gageure, autant sa mise en œuvre constitue un défi, compte tenu des objectifs dont elle poursuit la réalisation et de la diversité des interventions qu'exige sa traduction dans les faits, ainsi que de la multiplicité des facteurs qui conditionnent l'atteinte des résultats escomptés. Dès lors, la mobilisation accrue de tous et la coordination des actions sont des exigences incontournables, qui se doublent de la prise en compte des réalités du terrain. Ces dernières sous-entendent une multitude de considérations, dont celle de la sensibilité des destinataires et de l'appropriation, par eux, de la quintessence de la Stratégie en question.

Vu sous cet angle, nous ne pouvons que saluer la visite conjointe du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale, avec la participation de l'Union africaine et de l'Union européenne, dans la région du Sahel, du 5 au 7 novembre dernier. Cette visite conjointe dans les quatre pays prioritairement retenus par la Stratégie – le Mali, le Niger, le Burkina-Faso et le Tchad – constitue un symbole de tout l'intérêt de voir les partenaires se mettre ensemble pour relever le pari, mais également un acte de solidarité à l'égard des populations concernées. Cette visite est donc un pas important, qui

contribuera à mobiliser les populations et les États de la région en vue de la mise en œuvre efficiente de la Stratégie.

Dans cette optique, l'on ne peut que se réjouir de la réaction positive des destinataires de la Stratégie, réaction qui s'est traduite par le soutien que les États de la région ont apporté à la Stratégie à travers leur décision, adoptée lors de la réunion du 5 novembre dernier à Bamako, de mettre en place une plateforme de coordination qui se réunira tous les six mois, ainsi que d'établir un secrétariat technique souple pour soutenir les efforts de coordination de la région. Il s'agit là d'initiatives louables étant donné que l'harmonisation des projets lancés par les différentes institutions, dans le cadre de leur propre stratégie, demeure une exigence déterminante de l'efficacité des appuis.

L'engagement résolu de la communauté internationale devrait permettre de surmonter plus aisément un autre défi, celui de mettre les populations au cœur des projets et programmes, mais également de concilier leurs attentes et les contraintes liées à la disponibilité des moyens. Il répond aussi à l'exigence selon laquelle la réalité du terrain commande l'action, qui implique que, pour une définition appropriée des priorités, les partenaires doivent être au contact des populations pour mieux appréhender leurs attentes.

À cela s'ajoute un enjeu, sans doute majeur, celui du financement de la Stratégie. Il est important que les appuis financiers et autres tiennent compte des contraintes du milieu et des aléas, le temps pour les populations d'acquiescer une capacité de résilience consolidée. D'ores et déjà, le Togo se réjouit des annonces de financement faites par la Banque mondiale et l'Union européenne, au cours de la visite dans le Sahel. Mon pays appelle aux autres donateurs à apporter leur concours indispensable pour traduire dans les faits les attentes des États et des peuples de la région du Sahel.

Au moment où nous nous mobilisons pour l'ensemble de la région du Sahel, il est évident que le Mali demeure la vitrine des menaces et défis auxquels cette région est confrontée. De ce fait, nous devons avoir à l'esprit qu'avec le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, et comme le Togo a eu à le souligner à d'autres occasions, le Mali reste désormais le pays pilote en termes de mise en œuvre des objectifs de la Stratégie pour le Sahel sur le plan de la paix,

de la sécurité, de la stabilité, de la résilience et du développement socioéconomique.

Toutefois, la situation sécuritaire instable que connaît le nord du pays, compliquée par celle, pour le moins équivoque, qui règne dans la région de Kidal, et la persistance des menaces terroristes, qui peuvent aller jusqu'à l'assassinat crapuleux de journalistes, nous rappellent que la question de la sécurité et de la stabilité demeure la plus préoccupante dans l'immédiat. Ceci exige de nous de concourir à solder les griefs et à concilier, le plus rapidement possible, les intérêts des acteurs au sein des États de la région du Sahel, sans préjudice de l'exercice plein et entier de leur souveraineté, pour assurer les conditions propices à la mise en œuvre harmonieuse de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La coordination et la coopération des États de la région d'une part, et celles des organisations sous-régionales, entre elles, d'autre part, sont cruciales pour combattre les menaces de tout genre, notamment les activités des groupes terroristes, la prolifération des armes et le crime transnational organisé, y compris le trafic de drogue. Elles constituent un gage de l'effectivité des résultats attendus de la mise en œuvre de la Stratégie. À cet égard, nous nous réjouissons de la tenue à Rabat, au Maroc, les 13 et 14 novembre, de la seconde conférence régionale sur la sécurité des frontières entre les États du Sahel et du Maghreb.

La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est porteuse d'un immense espoir pour les peuples de la région du Sahel, sans doute parce qu'elle intervient après la crise malienne et que la communauté internationale a pris conscience que si nous ne nous mobilisons pas pour lutter contre la pauvreté, surtout dans un contexte environnemental austère qui sape les capacités de résilience des populations, les menaces à la paix et à la stabilité, comme la criminalité transfrontalière organisée et le terrorisme, trouveront à coup sûr un terrain fertile dans les régions les plus défavorisées.

Il importe donc que se poursuive la dynamique qui est celle qui a permis d'aller de l'avant dans le cas de la crise au Mali. C'est là une raison supplémentaire qui devrait être le catalyseur de la mobilisation, particulièrement en termes de ressources financières, pour que les objectifs de la Stratégie soient atteints.

Enfin, le Togo se félicite de l'adoption de la déclaration présidentielle sur la question à l'examen

(S/PRST/2013/20) et remercie la délégation marocaine d'avoir conduit le processus ayant abouti à son adoption.

**M. Nduhungerehe** (Rwanda) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir organisé cet important débat sur la paix et la sécurité en Afrique, en particulier dans la région du Sahel. Je remercie le Secrétaire général pour son engagement et sa présentation. Je salue par la même occasion M. Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale; M. Romano Prodi, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel; ainsi que M. Michel Reveyrand de Menthon, Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, pour leurs présentations respectives.

La délégation rwandaise fait sienne l'intervention de l'Ambassadeur Tête António, Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, que je salue. Je voudrais ajouter quelques commentaires à titre national.

Le Rwanda se réjouit de l'adoption de la déclaration présidentielle sur le Sahel (S/PRST/2013/20), une initiative du Maroc. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer l'engagement indéfectible du Maroc à plaider pour la cause du Sahel ces deux dernières années au Conseil de sécurité, comme en témoignent le débat de haut niveau organisé en décembre 2012, sous la présidence du Ministre des affaires étrangères du Maroc (S/PV.6882), qui fut sanctionné par une déclaration présidentielle (S/PRST/2012/26); le débat organisé en septembre par la présidence marocaine du Comité contre le terrorisme, centré sur la lutte contre le terrorisme au Sahel; ainsi que la déclaration présidentielle que le Conseil vient d'adopter.

Comme la déclaration présidentielle adoptée à l'instant le souligne, le problème du Sahel est multidimensionnel, ayant des aspects relatifs à la gouvernance, à la sécurité, à l'humanitaire, aux droits de l'homme et au développement. Le Rwanda soutient donc une approche coordonnée, globale et intégrée, donnant la priorité à la recherche de solutions pérennes aux causes profondes de cette crise, qui sont principalement liées à la gouvernance et au développement.

Depuis la révolution libyenne et la prolifération d'armes qui s'en est suivie dans la région, le terrorisme et l'insécurité sont devenus des menaces constantes pour les pays du Sahel. Je profite de cette occasion pour saluer les forces maliennes et africaines qui, avec l'appui décisif des forces françaises de l'opération Serval ont pu libérer le Mali des forces terroristes venant du nord. Les

progrès significatifs de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali sont également à saluer.

Cela étant, en dépit des progrès accomplis, la région sahélo-saharienne est toujours confrontée à de sérieux défis sur le plan de la sécurité, notamment le regroupement des mouvements terroristes dans le nord du Mali, ainsi que la situation préoccupante de Kidal. Ces groupes, dont les opérations ne peuvent se confiner à un seul pays, font peser une menace constante sur le Mali et sur le Sahel dans son ensemble. Il faut donc que les pays de la région renforcent leur coopération en matière de sécurité, en particulier s'agissant de la sécurité transfrontalière, afin de combattre plus efficacement et de manière coordonnée le terrorisme et la criminalité transnationale, ainsi que la prolifération et les trafics d'armes et de drogues dans la région. Sur ce point, le bon voisinage entre les pays de la région et l'échange d'informations et de renseignements, y compris dans le cadre du Processus de Nouakchott, sont importants pour aboutir à des progrès significatifs.

La lutte contre le terrorisme requiert également un renforcement des capacités des États de la région dans le domaine du contrôle effectif de leur territoire et de leurs frontières, et dans celui de la lutte contre les réseaux criminels et terroristes. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue à Rabat, les 13 et 14 novembre, de la deuxième Conférence régionale pour le renforcement de la sécurité des frontières entre les pays du Sahel et du Maghreb. Ces mécanismes de coopération entre les pays du Sahel et du Maghreb sont d'une importance capitale pour combattre de façon coordonnée et effective les groupes terroristes qui sèment la désolation dans cette région.

Comme je l'ai déjà indiqué, les questions liées au développement sont des causes profondes de la crise au Sahel – l'éducation, les infrastructures, l'énergie, l'agriculture. Les projets de développement, surtout ceux à effet rapide et ceux générateurs d'emplois pour les jeunes sont importants pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Dans ce contexte, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel présente un cadre idoine pour faire face aux problèmes multidimensionnels que connaît la région – au premier rang desquels figure le développement. Dans cette perspective, nous saluons la visite conjointe dans la région du Secrétaire général et du Président de la Banque mondiale, ainsi que de Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, avec la participation de l'Union

africaine et d'autres partenaires. Nous pensons que la volonté affichée par la communauté internationale d'accompagner la région dans cet élan de paix et de développement est une dynamique importante, qui portera certainement des fruits.

À cet égard, nous encourageons une meilleure coordination des interventions des partenaires régionaux et internationaux au Mali et au Sahel. Dans la même optique, le Rwanda espère que la Réunion ministérielle de Bamako sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, tenue le 5 novembre, a pu donner un nouvel élan à une meilleure coordination de la mise en œuvre de cette stratégie, et a représenté pour la région une occasion de s'approprier cet instrument qui doit être mis en œuvre en coordination avec les États du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, et avec l'assistance du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest.

Pour terminer, nous soulignons encore une fois la nécessité pour les pays du Sahel, avec le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux, de s'attaquer aux causes profondes de la crise du Sahel, en particulier concernant la gouvernance et le développement. Nous espérons par la même occasion que ces pays s'approprieront la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, afin d'en assurer une mise en œuvre rapide et cohérente. À cette fin, le renforcement des capacités, la coopération transfrontalière et l'échange de renseignements sont primordiaux pour lutter contre les fléaux qui sévissent dans cette région – le terrorisme, le trafic de drogues et la criminalité organisée.

Nous sommes convaincus que la mise en place, par la Commission de l'Union africaine, d'une mission pour le Mali et le Sahel, ainsi que l'action du Haut Représentant de l'Union africaine pour le Sahel, en synergie avec l'ONU et d'autres partenaires, vont grandement contribuer à améliorer la situation dans cette région.

**M<sup>me</sup> Lucas** (Luxembourg) : Je remercie la France d'avoir mis le Sahel à l'honneur dans le cadre de sa présidence du Conseil de sécurité. Mes remerciements vont aussi au Secrétaire général, au Président de la Banque mondiale, à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, à l'Observateur permanent de l'Union africaine et au Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, dont les exposés ont bien montré à quel point l'ensemble de la communauté internationale se mobilise pour la sécurité et le développement de la région du Sahel.

Au cours de l'année écoulée, l'attention s'est focalisée sur la résolution de la crise aux multiples facettes au Mali. La réduction de la menace terroriste, le recouvrement de l'intégrité territoriale du Mali et le retour à l'ordre constitutionnel à Bamako constituent des avancées majeures. Cependant, nous sommes tous conscients que cette crise constitue la manifestation la plus aiguë et la plus récente d'un cycle récurrent d'insécurité dans la région du Sahel.

Si les causes de cette insécurité sont souvent locales, leurs ramifications sont transnationales. Pour y répondre, il faut une approche régionale intégrée. À cet égard, nous saluons vivement l'initiative prise par le Secrétaire général d'effectuer une visite conjointe dans la région avec le Président de la Banque mondiale et la participation de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Banque africaine de développement. Cette visite a permis d'initier la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de contribuer à unifier les efforts de la communauté internationale. Elle a débouché en particulier sur la mise en place d'une plateforme de coordination qui sera présidée initialement par le Mali. Nous disposons maintenant d'une occasion unique de renforcer le partenariat entre la communauté internationale et les pays de la région du Sahel et de revoir la manière dont nous coopérons.

Dans le cadre de la coopération étroite que le Luxembourg entretient de longue date avec plusieurs pays de la région, notamment le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, nous avons toujours souligné le lien intrinsèque qui existe entre la sécurité, le développement et la promotion et la protection des droits de l'homme. Nous nous félicitons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel reconnaisse ce lien. En vue de la mise en œuvre de cette Stratégie, nous souhaitons mettre l'accent sur trois éléments.

Premièrement, pour stabiliser durablement le Sahel, les pays de la région seront appelés à poursuivre leurs efforts de coopération régionale et inter-régionale pour faire face aux défis sécuritaires qu'ils ont en commun. Des actions dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, du contrôle de la circulation des armes et de la gestion des espaces frontaliers sont nécessaires.

Parallèlement, il faut s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité. Dans la majorité des pays du Sahel, l'absence de développement, les inégalités et la pauvreté sont la source de nombreuses tensions. Aussi

la création d'alternatives économiques viables pour les millions de jeunes actuellement sans perspectives est elle d'une importance fondamentale. Il s'agit de mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités productives et le soutien à l'entrepreneuriat local créateur d'emplois, mais aussi sur la poursuite de l'intégration économique, notamment au niveau du secteur de l'énergie et des infrastructures.

À nos yeux, une attention particulière devra, enfin, être consacrée au renforcement des institutions étatiques. Celles-ci doivent rendre des comptes, promouvoir la gouvernance locale et fournir des services de base à l'ensemble des citoyens, tout en contribuant à apaiser les tensions internes et à renforcer la cohésion sociale. Enfin, la participation des femmes, trop souvent écartées des décisions, devra être encouragée.

Seule une action concertée, durable et volontariste de la part des États de la région, une action qui s'articule autour des priorités nationales tout en intégrant la dimension de la coopération régionale, permettra de stabiliser la région et de favoriser son développement socioéconomique. Cependant, aucun pays du Sahel n'est en mesure de faire face à lui seul aux défis qui se présentent à la région.

Des efforts conjoints s'imposent. Dans le cadre de leur appui à la région, le système des Nations Unies et l'ensemble des partenaires multilatéraux et bilatéraux devront renforcer la coordination de leurs efforts, en prenant en compte les initiatives nationales et régionales et les préoccupations liées à l'appropriation.

L'assistance humanitaire devra aussi être intensifiée, pour aider les populations sahéniennes à renforcer leur résilience. Nous savons déjà que 16 millions de personnes risquent de souffrir de malnutrition l'année prochaine au Sahel. L'appel humanitaire de cette année n'a été couvert qu'à 59 %. Il faut faire plus. Le Luxembourg continuera de prendre une part active aux efforts déployés sous l'impulsion du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de son coordonnateur humanitaire régional pour le Sahel.

Je conclurai mon intervention en remerciant la délégation du Maroc d'avoir préparé et facilité la déclaration présidentielle (S/PRST/2013/20) que le Conseil vient d'adopter. La Stratégie pour le Sahel est en place, le Conseil de sécurité l'a faite sienne, l'heure est désormais à sa pleine mise en œuvre.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il est tout à fait justifié que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général accordent la priorité à la situation au Sahel. Et c'est pourquoi nous nous étions félicités de la nomination de M. Prodi, homme politique de renommée mondiale, en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel. Nous sommes reconnaissants à M. Prodi du travail remarquable qu'il a accompli pour s'acquitter de son mandat.

La région du Sahel est en proie à l'instabilité et à de graves problèmes socioéconomiques. Les processus en cours au Sahel sont complexes et multidimensionnels et ont des causes profondes très hétérogènes. Il est absolument manifeste que des mesures isolées pour contenir la crise sont a priori inefficaces. Au Sahel, plus que partout ailleurs, le lien entre sécurité et développement est en effet évident.

Dans ces conditions, le règlement des problèmes de la région ne peut se faire que de façon globale. Les initiatives prises par les États de la région doivent être relayées par toute une série de mesures de la part de la communauté internationale, car le règlement rapide de cette situation instable dans cette vaste région de l'Afrique est dans notre intérêt à tous.

Nous soulignons qu'il s'agit précisément du postulat qui a servi de socle à l'élaboration, sous l'égide de M. Prodi, de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et nous réaffirmons notre appui à cette stratégie. Sa mise en œuvre rigoureuse doit jouer un rôle important s'agissant de renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, de favoriser et de réaliser le développement durable et de s'attaquer aux menaces et défis nouveaux. Nous espérons que les objectifs fixés seront atteints. Nous comptons fournir un appui à ce processus.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de la Stratégie doit tenir compte des priorités nationales, en particulier celles des États récipiendaires de l'aide. Nous nous félicitons que les pays de la région aient indiqué très clairement qu'ils souscrivent à cette stratégie, et s'efforcent de la mettre en œuvre, notamment au moyen d'une coopération conjointe productive.

Aujourd'hui, il est manifeste que les processus contradictoires dans plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont un des principaux éléments à l'origine de l'accroissement des risques terroristes, de la propagation des idéologies extrémistes et de la prolifération incontrôlée des armes. Ces processus se

sont accompagnés, dans certaines cas, de l'ingérence flagrante de forces extérieures qui a eu des conséquences déstabilisantes dramatiques.

Nous sommes vivement préoccupés par la persistance du risque de voir le Sahel se transformer en un sanctuaire pour les groupes terroristes et criminels et leurs activités illicites, notamment le trafic d'armes et de drogue. Nous devons être conscients du fait qu'aujourd'hui dans la région sahélo-saharienne, agissent et coopèrent toute une série de groupes terroristes importants, dont les cellules dormantes sont particulièrement préoccupantes, et que des groupes armés s'adonnent au pillage et rivalisent entre eux pour le contrôle des itinéraires de contrebande et du trafic de drogue.

La crise au Mali a posé de sérieux problèmes aux États du Sahel, ce qui en dit long sur la nature complexe et imbriquée du problème. Elle a représenté une véritable menace à la sécurité de la région et au-delà. Nous espérons qu'avec l'appui de la communauté internationale, le Gouvernement malien pourra rétablir l'ordre constitutionnel, et l'ordre en général, sur tout le territoire et garantir un développement socioéconomique durable et progressif.

En conclusion, je voudrais remercier la délégation du Maroc d'avoir préparé la déclaration présidentielle S/PRST/2013/20, que nous appuyons.

**M. Mehdiyev** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord indiquer que nous savons gré à la présidence française du Conseil de sécurité d'avoir convoqué cette importante séance pour examiner la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Je tiens à remercier le Secrétaire général et les autres intervenants de leurs exposés très complets. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration présidentielle S/PRST/2013/20 adoptée tout à l'heure, qui montre une fois de plus que le Conseil de sécurité est déterminé à relever les défis complexes sur le plan politique et en matière de sécurité, et à promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans la région du Sahel.

Une démarche cohérente, globale et coordonnée et un engagement sans faille des acteurs régionaux et internationaux demeurent indispensables. Nous remercions le Secrétaire général, son Envoyé spécial pour le Sahel, les Représentants spéciaux pour l'Afrique de l'Ouest et pour l'Afrique centrale et les missions et entités concernées des Nations Unies présentes sur le

terrain de leur appui aux pays de la région et de leur action pour veiller à la bonne mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

L'Azerbaïdjan salue aussi les initiatives prises par les pays du Sahel et par les organisations régionales concernées, notamment pour renforcer la coopération et la coordination interrégionales. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue récente de la réunion ministérielle sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, à Bamako sous la présidence du Mali. Nous accueillons avec satisfaction la décision prise à cette réunion de mettre en place une plateforme de coordination de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et l'annonce de la création d'un secrétariat technique souple pour appuyer les efforts de coordination dans la région.

Des capacités nationales renforcées, des mécanismes d'alerte rapide qui fonctionnent et des approches harmonisées sont nécessaires pour contrer efficacement les menaces transfrontières qui se posent à la région. Nous sommes encouragés par la détermination des États de la région sahélo-saharienne à renforcer la coopération et la coordination en vue d'élaborer des stratégies interrégionales inclusives et collectives pour la sécurité des frontières et la lutte contre le terrorisme. La deuxième conférence régionale sur la sécurité des frontières entre le Sahel et les États du Maghreb, qui s'est tenue dernièrement à Rabat, Maroc, a constitué un forum important et opportun à cet effet.

Continuer de promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue intercommunautaire est une autre tâche essentielle. À cet égard, nous appuyons l'action menée aux niveaux national, international, régional et sous-régional pour encourager le processus politique en cours au Mali et nous saluons l'engagement du Gouvernement malien à s'attaquer aux causes profondes de la crise multiforme dans ce pays.

La poursuite de l'appui international aux gouvernements de la région est indispensable afin qu'ils puissent répondre aux besoins les plus pressants des populations touchées et mettre en œuvre des politiques de développement durable basées sur la résilience. Nous nous félicitons de la visite conjointe que le Secrétaire général et le Président de la Banque mondiale ont effectuée dans la région ainsi que des projets de financement qui ont été annoncés à l'appui des efforts nationaux et régionaux.

En conclusion, je voudrais souligner de nouveau qu'il importe que la communauté internationale maintienne son ferme attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et à l'indépendance politique des pays de la région du Sahel.

**Le Président** : Je vais faire maintenant une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je tiens naturellement à remercier les intervenants de leur présentation des enjeux du Sahel et de leurs propositions pour y répondre.

Les pays du Sahel sont confrontés à des enjeux transnationaux complexes qui concernent tous les domaines : la gouvernance, la sécurité, la situation humanitaire et les enjeux de développement, tous les intervenants l'ont dit. Ces phénomènes ne connaissent pas de frontières. Ils appellent donc une réponse conjointe. C'est à juste titre que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, que le Secrétaire général a lancée en septembre 2012 à la demande du Conseil de sécurité, vise à adopter une approche globale face à ces défis.

Le renforcement prévu du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, à Dakar, jouera un rôle de coordination essentiel entre tous les acteurs pour sa mise en œuvre.

Mais cette stratégie n'aurait pas de sens si elle n'était pas soutenue par la mobilisation de l'ensemble de la communauté internationale. C'est dans ce contexte que je salue les engagements annoncés par la Banque mondiale et par l'Union européenne en faveur des pays du Sahel en novembre dernier. La France, premier bailleur bilatéral dans la région, a également décidé d'augmenter son engagement, qui atteindra 900 millions d'euros pour les années 2014-2015, soit plus de 1,2 milliard de dollars. Par ailleurs, le Fonds d'action pour le Sahel, promu par M. Prodi et qui sera géré par la Banque africaine de développement, pourra contribuer aux efforts internationaux dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Pour être efficaces, il est essentiel que ces investissements répondent aux demandes des États concernés et que ces annonces se traduisent rapidement par des projets concrets pour les populations du Sahel.

On estime à plus de 10 millions le nombre de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire dans la région. Il est de notre devoir collectif d'améliorer l'accès de ces personnes aux services de base : les transports, l'eau, la nourriture, l'éducation, la santé.

Le développement des espaces désertiques doit être un axe majeur de nos efforts, en soutenant notamment le pastoralisme et le développement d'infrastructures permettant de désenclaver ces espaces.

Cependant, pour faire face à ces défis, il est aussi un mot qui me paraît essentiel : la confiance. Sans confiance entre tous les États de la région, nous ne pourrions pas apporter une réponse coordonnée aux défis transnationaux. La confiance entre tous les États concernés, entre États de l'Afrique de l'Ouest, entre États du Maghreb et entre États de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, est cruciale si l'on veut s'attaquer collectivement aux défis de la région. C'est notamment le sens de la déclaration présidentielle que nous venons d'adopter (S/PRST/2013/20) à l'initiative de notre partenaire marocain.

En matière de sécurité, particulièrement, les groupes terroristes et les trafiquants dans la région ne connaissent pas de frontières, ce qui rend d'autant plus nécessaire une approche coordonnée. Nous saluons, dans ce domaine, la tenue de deux conférences sur la question des frontières, à Tripoli en 2012 et à Rabat en 2013. Nous saluons également le mécanisme de concertation et de coordination de la Stratégie des Nations Unies pour le Sahel, mis en place le 5 novembre à Bamako par les ministres de tous les États de la région. Cette plateforme, présidée pour deux ans par le Mali et dont le secrétariat sera assuré par l'Union africaine et l'ONU, a pour mérite de rassembler tous les États de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, ainsi que les organisations

internationales et régionales concernées, notamment l'Union africaine et l'Union européenne. Les principaux pays partenaires pourraient utilement être associés à ce mécanisme.

La France est engagée aux côtés des États de la région pour renforcer la sécurité dans le Sahel, à titre national comme dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour le Sahel. C'est pourquoi nous organiserons la semaine prochaine une réunion sur le trafic de drogue et ses conséquences sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les effets délétères du trafic de drogue, qui favorise la corruption et mine la gouvernance des États, méritent une réponse collective renforcée.

Au-delà, je tiens à réitérer notre engagement aux côtés des populations du Sahel, pour faire face aux défis auxquels elles sont confrontées. Après le temps de l'urgence au Mali, il est plus que temps que la communauté internationale agisse dans la durée, face aux causes profondes de la crise dans cette région. Il n'y aura pas de sécurité au Sahel sans développement. Inversement, l'amélioration de la sécurité est indispensable pour permettre à cette région de se développer.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

*La séance est levée à 12 h 25.*